

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 20 mars 2024 / 10 ramadhan 1445 - N° 3510 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

**Horaire des prières**

Fajr : 05h25    Dohr : 12h56  
Asr : 16h23    Maghreb : 19h03    Isha : 20h22

**iftar : 19h03**  
**Imsak : 05h13**

**MÉTÉO**

Alger	: 29°	11°
Oran	: 28°	14°
Annaba	: 25°	12°
Béjaïa	: 27°	13°
Tamanrasset	: 34°	17°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Le président de la République installe la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement**

P. 24

**Le président de la République reçoit le président du Mouvement El Bina**

P. 24

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite au Commandement des Forces navales (MDN)**

P. 24

62<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

## Tebboune appelle à la conjugaison des efforts pour conforter le front intérieur

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lundi, que la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de la Victoire intervenait dans une conjoncture régionale et internationale qui appelle la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs et conforter le front intérieur. Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de la Victoire, le président de la République a dit : "nous célébrons cet anniversaire mémorable dans une conjoncture régionale et internationale qui appelle la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs et conforter le front intérieur et exige la hiérarchisation des priorités selon une perspective nationale stratégique, partant de la nécessité d'assumer pleinement les responsabilités face aux défis auxquels notre pays est confronté".

P. 3



**AAPI**

**113 projets étrangers enregistrés (Rekkache)**

P. 6

PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

**Le ministre de l'Hydraulique insiste sur la poursuite de la concrétisation des projets de protection des villes contre les inondations**

P. 8

PÉTROLE

**Le prix du Brent finit à 86,89 dollars**

P. 7

**SANTÉ**

MAUX DE TÊTE

**Quelle différence entre céphalées de tension et migraine**

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS  
ES BEN AKNOUN - MCA

**Un match à six points**

Par Yanis F

P. 22



INFORMATIQUE

**Inauguration du premier ordinateur quantique livré à une société privée dans l'UE**

P. 17

ORAN

**Vers le lancement des travaux de rénovation de la Mosquée du Pacha**

P. 2

## SKIKDA

## Le moudjahid Brahim El Ayachi inhumé au cimetière de Filfila



La dépouille mortelle du moudjahid Brahim El Ayachi surnommé «El Filfili», décédé dimanche à l'âge de 96 ans, a été inhumée lundi après-midi au cimetière de la commune de Filfila (Est de Skikda) en présence des autorités locales, de ses compagnons d'arme et membres de sa famille, apprend-on de ses proches. Né en février 1928 à Filfila, le défunt a grandi au sein d'une famille modeste et a fréquenté l'école primaire française «Anatole France» (aujourd'hui El Farabi) de Skikda puis celle de Filfila, selon la direction des moudjahidine et des ayants-droit.

Le défunt a rallié dès 1954 la révolution de libération nationale assurant l'achat et la collecte des armes avant de regagner en juillet 1955 les maquis des monts El Besbès (Est de Skikda) participant à plusieurs opérations armées dont l'offensive du 20 août 1955 à Filfila et la bataille Bourezam le 12 mai 1956 à Sidi Mezghiche, a ajouté la même source. Il a occupé durant la révolution plusieurs responsabilités dont la dernière a été celle de responsable de la santé aux frontières algéro-tunisiennes, selon la même source.

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

### L'ANPDP organise une table ronde avec les ministères de l'Habitat et des Travaux publics

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a organisé, lundi, une table ronde avec des représentants du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et celui des Travaux publics et des Infrastructures de base, dans le cadre de la série de tables rondes qu'elle organise, a indiqué un communiqué de cette autorité.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de «l'approche de l'ANPDP pour accompagner les organismes en charge du traitement des données à caractère personnel dans le respect des dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques en matière de traitement de ce genre de données, afin de protéger les droits des individus lors du traitement de leurs données et d'accélérer le processus de dépôt des déclarations et des demandes d'autorisation de traitement, via le portail numérique dédié à cet effet», a précisé le communiqué.

## DJELFA

### 13 blessés dans un accident de la circulation à Hed S'hari

Treize (13) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi dans la commune de Hed S'hari au nord de Djelfa, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. «Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Hed S'hari, appuyée par les secours de l'unité secondaire d'Ain Ouessara et du poste avancé de Skiaa, sont intervenues suite à une collision frontale entre un véhicule touristique et un camion sur l'axe du chemin de wilaya (CW) N 167-B, à près d'une quinzaine de kilomètres en direction d'Ain Ouessara», a indiqué à l'APS le chargé de communication, le lieutenant Abderrahmane Khadher. Dix blessés, âgés de 23 à 65 ans, ont été assistés sur place, avant leur évacuation par les éléments de la Protection civile vers la polyclinique de Hed S'hari, a ajouté la même source, soulignant que trois (3) autres blessés ont été évacués par des citoyens, avant l'arrivée des secours sur les lieux. Les services de la protection civile de Djelfa ont réitéré, à l'occasion, leur appel à la prudence et à la vigilance durant au respect des règles de sécurité routière en évitant, particulièrement l'excès de vitesse et les dépassements dangereux.

## ORAN

### Vers le lancement des travaux de rénovation de la Mosquée du Pacha

La direction de la culture et des arts de la wilaya d'Oran a entamé, dernièrement, les démarches pour le lancement des travaux de rénovation de la Mosquée du Pacha, sise au quartier de Sidi El Houari, a-t-on appris de ladite direction. Le chef de service Protection du patrimoine à la direction de la culture, Djamel Eddine Barka a précisé que la rénovation concernera toutes les parties de ce monument historique, dont la salle des ablutions, le jardin et la demeure du Bey Hassan. Il y a lieu de rappeler que la Mosquée du Pacha, construite en 1797 par Hassan Pacha sous l'ère du Bey Mohamed El Kebir, a été fermée en 2008 en raison de l'endommagement de certaines parties de sa structure et a fait l'objet de plusieurs actions de volontariat, à l'initiative d'acteurs du mouvement associatif, d'intellectuels et de représentants de la société civile.

## BECHAR

### Session de formation aux premiers secours pour des éducatrices et puéricultrices

Unes session de formation aux premiers secours est organisée au profit d'une quinzaine d'éducatrices et puéricultrices des jardins d'enfants à Bechar, a-t-on appris lundi de la direction locale de la Protection civile.

Cette session de formation vise à développer les capacités des participantes aux gestes des premiers secours à porter aux enfants et nourrissons inscrits dans les différents jardins d'enfants dans le cadre de la prévention des accidents domestiques, a précisé le responsable de la communication de cette direction le sous-lieutenant Abou Bakr Essedik Baali.

Encadrée par des officiers spécialisés de la protection civile, cette formation de base permettra aussi aux participantes d'améliorer leurs connaissances pour réagir rapidement et efficacement face à des situations de secours des enfants dans leurs établissements respectifs, a-t-il précisé.

## KENYA

### 11 étudiants tués dans une collision entre un bus et un camion

Onze étudiants d'une des universités les plus réputées du Kenya ont été tués, et 42 autres sérieusement blessés, lundi soir dans un accident entre leur bus et un camion dans le sud-est du pays, a indiqué la police.

La collision a eu lieu peu avant 18H00 locale (15H00 GMT) au niveau du village de Maungu, à 360 kilomètres de Nairobi, sur la principale route du pays qui relie la capitale à la deuxième ville du pays, Mombasa, sur la côte kényane. Le bus transportant des étudiants de Kenyatta University, qui circulait en direction de Mombasa, «doublait une file de véhicules et comme il pleuvait fort, (il) a dérapé», empiétant sur la file voisine, relate un rapport de police.

Un camion de transport de marchandises arrivant en sens inverse est parvenu à «éviter une collision frontale» mais a «heurté le côté gauche du bus de l'université».

## SÉTIF

### Démantèlement d'un réseau de falsification de documents officiels

Les services de Sûreté de la wilaya de Sétif ont démantelé, le weekend dernier, une bande criminelle spécialisée dans la falsification de documents officiels et administratifs, a indiqué, lundi, un communiqué des services de la Sûreté nationale. La brigade de lutte contre les crimes cybernétiques relevant de la Sûreté de la wilaya de Sétif a procédé, le weekend passé, au démantèlement d'un groupe criminel composé de 4 individus, âgés entre 26 et 37 ans, spécialisé dans la falsification de documents officiels et administratifs

tout en récupérant une somme d'argent d'un milliard et 38 millions de centimes, lit-on dans le communiqué. L'enquête dans cette affaire a été ouverte après que «le service central de lutte contre les crimes cybernétiques a constaté des publications numériques, via des pages et des groupes fermés de réseaux sociaux, offrant des services de falsification de documents administratifs et de diplômes en vue de les joindre aux dossiers de demandes de visas de voyage», précise la même source. Le même service a coordonné ensuite

avec la brigade de lutte contre les crimes cybernétiques de la Sûreté de la wilaya de Sétif qui a entamé ses investigations sous la supervision du parquet compétent, ce qui a permis l'arrestation des mis en cause. L'opération s'est également soldée par la saisie d'un nombre considérable de «sceaux officiels et des documents officiels et bancaires falsifiés, du matériel servant à la fabrication des sceaux et des timbres ainsi que d'ordinateurs». Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent.

## GABON

### Sept personnes tuées dans un accident de la circulation près de Libreville



Sept personnes ont trouvé la mort, dans la nuit de dimanche à lundi, dans un accident de circulation, à environ 18 kilomètres de Libreville, la capitale, a indiqué le ministère gabonais des Transports dans un communiqué. «Un accident sur la voie publique s'est produit aux environs de 23 heures entre deux bus, roulant dans le sens sur l'axe Ntoum-Libreville», note le ministère dans le document. Deux bus de transport en commun roulant dans le sens contraire sur l'axe Ntoum-Libreville sont entrés en collision. Le bilan provisoire est de sept morts et dix blessés dont quatre cas graves, indique la même source.

## RUSSIE

### 13 personnes piégées après l'effondrement d'une mine en Extrême-Orient

Treize personnes seraient bloquées sous les décombres après l'effondrement d'une mine dans la région de l'Amour, en Extrême-Orient russe, ont annoncé lundi les services d'urgence locaux.

«Selon les informations préliminaires, 13 personnes pourraient se trouver sous les décombres après un effondrement rocheux dans la mine», a rapporté l'agence de presse locale RIA, citant les autorités en charge des secours d'urgence. Une équipe de secours a été dépêchée sur place, ont indiqué les autorités, alors que les causes de l'accident restent encore inconnues.

## BOUIRA

### Une bande de voleurs de matériels Informatiques démantelée



Une bande organisée spécialisée dans le vol de matériels informatiques, a été démantelée par les services de la police judiciaire à Bouira, et ses trois éléments ont été traduits devant la justice, rapporte lundi un communiqué de la sûreté de la wilaya.

L'enquête sur cette affaire a été enclenchée suite à une plainte déposée par un propriétaire d'un magasin de vente de matériel informatique où un vol a été commis par des inconnus. Les éléments de la police judiciaire ont réussi à identifier et arrêter le suspect, puis à interpeller ces deux complices.

## 62<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE Tebboune appelle à la conjugaison des efforts pour conforter le front intérieur

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lundi, que la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de la Victoire intervenait dans une conjoncture régionale et internationale qui appelle la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs et conforter le front intérieur.

Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de la Victoire, le président de la République a dit : "nous célébrons cet anniversaire mémorable dans une conjoncture régionale et internationale qui appelle la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs et conforter le front intérieur et exige la hiérarchisation des priorités selon une perspective nationale stratégique, partant de la nécessité d'assumer pleinement les responsabilités face aux défis auxquels notre pays est confronté".

En tête de ces priorités, le président de la République a cité "le souci de préserver la large contribution collective à la préservation de la stabilité dont jouit le peuple algérien dans un environnement marqué par des tensions qui menacent la paix et la sécurité dans la région et dans un monde en proie à des conflits, des luttes et des polarisations com-



plexes". A cette occasion, le président de la République a salué les citoyennes et les citoyens pour leur "conscience nationale élevée", se réjouissant des "efforts louables des acteurs du mouvement associatif et de la société civile".

Le président de la République a également rendu un vibrant hommage aux "vaillants hommes qui veillent sur nos frontières parmi les membres de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi qu'aux forces de sécurité qui assurent la quiétude et la sérénité dans la société, faisant montre de la plus grande vigilance dans l'accomplissement de leurs nobles missions".

Le président de la République s'est, par ailleurs, incliné à la mémoire des martyrs du devoir national et des martyrs de la glorieuse Révolution de libération, faisant part de sa considération et de son estime aux Moudjahidate et aux Moudjahidine.

## Les crimes commis par la colonisation ne peuvent être effacés de notre mémoire (Boughali)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a affirmé, lundi, que l'anniversaire de la fête de la Victoire vient rappeler à tout un chacun que les crimes commis par la colonisation ne peuvent être effacés de notre mémoire. "Il y a 62

ans, jour pour jour, les illusions ultimes de la colonisation française d'effacer l'identité de notre peuple révolté et d'entamer sa détermination se sont évaporées.

Cette fête ne se limite pas uniquement à célébrer le

parachèvement de l'objectif de notre Révolution, mais elle vient également rappeler à tout un chacun que les crimes commis par la colonisation ne peuvent être effacés de notre mémoire", a écrit M. Boughali sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

## L'anniversaire de la fête de la Victoire, une consécration des sacrifices de tous les Algériens (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a affirmé, lundi, que la fête de la victoire, dont le 62<sup>e</sup> anniversaire sera célébré mardi, sous le slogan "Sacrifice, Victoire et Fidélité", vient "consacrer les sacrifices de tous les Algériens depuis la colonisation de l'Algérie.

Invité du forum de la chaîne 1 de la Radio nationale, M. Rebiga a fait savoir que "la fête de la Victoire dont nous célébrerons mardi le 62<sup>e</sup> anniversaire sous le slogan «Sacrifice, Victoire et Fidélité», est une consécration des sacrifices de tous les Algériens, non seulement depuis le déclenchement de la Révolution de libération, mais aussi depuis la colonisation de l'Algérie jusqu'à ce cessez-le-feu".

La wilaya d'Alger accueillera les cérémonies officielles célébrant cet anniversaire à travers des programmes scientifiques, culturels, artistiques et des activités de proximité au profit des enfants et des jeunes, ainsi que

des visites aux sites historiques et aux musées, afin de préserver le lien intergénérationnel et la Mémoire nationale", a poursuivi le ministre. Par ailleurs, et concernant le programme de célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, M. Rebiga a insisté sur "la nécessité de le célébrer avec soin et attention, compte tenu de l'importance capitale accordée par le président de la République au dossier de la Mémoire nationale", rappelant la mise en place de la Commission nationale chargée de la préparation des festivités commémoratives de cet anniversaire, composé de 16 secteurs ministériels et placée sous la houlette du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Il a également souligné que la célébration de cet anniversaire, qui "débutera le 1<sup>er</sup> novembre 2024 et s'étalera jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2025, requiert la réalisation d'importants travaux dignes de l'histoire du 1<sup>er</sup>

nombre et de sa grandeur, afin de perpétuer la mémoire des Chouhada et d'ancrer les nobles valeurs de la Révolution chez les jeunes générations".

Le ministre a saisi l'occasion pour rappeler que les préparatifs pour la commémoration de l'événement ont commencé par le lancement d'un concours national pour la conception du logo officiel commémorant l'anniversaire, dont la Commission chargée de la supervision du concours avait reçu 111 oeuvres de jeunes algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger, et de start-up et d'agences de communication algériennes spécialisées.

Pour l'écriture de l'histoire, M. Rebiga a affirmé que le sujet est "stratégique pour l'Etat algérien et connaît une avancée notable dans son traitement", relevant que conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Gouvernement "avait chargé récemment le Centre national des études et recherches sur

le mouvement national et la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre (CNERM54), de créer une banque numérique d'informations sur l'histoire nationale liée à ces trois périodes, ainsi que d'examiner et d'exploiter les documents et les archives relatifs au patrimoine historique et culturel de ces périodes, aux niveaux national et international".

Il a mis en avant en outre l'élargissement des missions du Centre, dont l'appellation a été modifiée en ajoutant l'expression "résistance populaire", selon un décret exécutif publié dans le dernier numéro du Journal officiel, où il a été chargé, en sus des missions énoncées dans l'article 7 du décret exécutif publié en 2011, de préparer des programmes de recherche scientifique et de développement technologique dans les domaines d'études et de recherche dans la Mémoire nationale liés à la résistance populaire, au mouvement national et à la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

## CONSEIL DE LA NATION

### La ministre de la Culture présente le texte de loi sur l'industrie cinématographique devant la commission spécialisée

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présenté, lundi devant la commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme, le texte de loi sur l'industrie cinématographique adopté le 4 mars dernier par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

"Ce texte s'inscrit dans le cadre des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune émises lors du Conseil des ministres du 23 février 2020 à l'effet de procéder à la révision du cadre législatif et structurel du secteur du cinéma afin de relancer l'industrie cinématographique, à travers la promotion de l'investissement dans ce domaine et l'orientation du cinéma commercial pour la réalisation du rayonnement culturel de l'Algérie au niveau mondial", a précisé Mme Mouloudji dans son exposé présenté en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et du président de la Commission, Mahfoud Bousbaa.

Et d'expliquer dans le même sillage que "ce texte entre dans le cadre du plan d'action du Gouvernement visant la concrétisation du programme du Président de la République puisé de ses 54 engagements, notamment dans son volet relatif à la promotion de la culture et des activités culturelles dont le cinéma", ajoutant qu'il vient également "en application des décisions prises lors du Conseil des ministres". Dans le même contexte, Mme Mouloudji a souligné que le texte de loi s'inscrit en droite ligne avec la nouvelle approche économique de la Culture reposant sur le développement et la promotion des industries culturelles, dont le cinéma qui en est un axe important".

Pour ce faire, la ministre a insisté sur "les mesures incitatives et facilitations accordées aux professionnels", car,

estime-t-elle, il s'agit d'"un des vecteurs du développement qui contribue à la création de la richesse et à l'augmentation du PIB".

Ledit texte a pour objectif "l'instauration d'un cadre législatif approprié à l'exercice des activités de production et de services liées à l'industrie cinématographique".

En plus de ses aspects culturels et artistiques, le texte prévoit aussi des dispositions consacrant le caractère industriel du cinéma et ce à travers le développement et la promotion des industries culturelles et la captation des capitaux, permettant la création de postes d'emploi.

Une approche qui s'inscrit en droit ligne avec les objectifs de la politique générale dans son volet économique qui encourage l'investissement dans les différents secteurs vitaux y compris l'industrie cinématographique.

Après avoir rappelé que le texte de cette loi a fait l'objet d'un débat et d'un enrichissement par la Commission de la culture, du tourisme et de la communication de l'Assemblée populaire nationale (APN), et qu'il a été adopté le 4 mars dernier, la ministre a présenté les points importants qu'il contient (8 chapitres répartis sur 88 articles).

Le premier chapitre concerne les dispositions générales, le deuxième concerne l'exercice des activités liées à l'industrie cinématographique, le troisième concerne les visas, le quatrième concerne le registre public du cinéma, le dépôt légal et la conservation des archives cinématographiques, le cinquième concerne le soutien à l'industrie cinématographique, le sixième concerne les professions cinématographiques et l'éthique de l'activité cinématographique, et le septième concerne l'inspection des infractions et les sanctions, tandis que le huitième concerne les dispositions tran-

sitoires et finales. Cette loi "abrogera la loi (précédente) n 11-03 relative au cinéma, en vigueur", a indiqué la représentante du Gouvernement, ajoutant que "les textes d'application de cette loi, au nombre de 13, ont été finalisés".

Intervenant à cette occasion, les membres de la Commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme ont insisté sur "l'importance de ce texte dans l'organisation du secteur et de l'industrie cinématographiques, en vue de leur permettre d'accomplir toutes les missions qui leur sont assignées", que ce soit "sur le plan culturel en mettant en valeur l'identité et l'authenticité algériennes", ainsi que "pour créer une opinion publique aux plans culturel ou économique, grâce aux investissements attendus dans les productions cinématographiques", ce qui contribuera "de manière efficace à la construction de l'Algérie nouvelle dont les fondements sont posés par le président de la République".

Au début de la réunion, le président de la commission a également souligné "l'importance que confèrera ce texte au système législatif culturel, qui constitue une concrétisation du 20<sup>e</sup> des 54 engagements du président de la République, relatif à la production intellectuelle, culturelle et artistique au service de la croissance économique".

La Commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la nation s'attelle à l'élaboration de son rapport préliminaire sur le texte de loi sur l'industrie cinématographique, qui sera présenté aux membres du Conseil de la nation lors de la prochaine plénière consacrée à la présentation et à l'examen du texte, avant de statuer sur ce dernier.

## ALGÉRIE-MAROC

## Des partis politiques dénoncent le projet de confiscation des biens de l'Ambassade d'Algérie au Maroc

Des partis politiques ont dénoncé énergiquement, lundi, le projet de confiscation des biens de l'Ambassade d'Algérie au Maroc, qualifiant ce comportement d'« hostile et de provocateur et contraire à toutes les lois et conventions internationales ».

Le Mouvement Ennahda a condamné cette démarche provocatrice étrange entreprise par les autorités marocaines, estimant qu'elle « est contraire à toutes les lois et conventions internationales, de même qu'à la diplomatie qui considère les ambassades des pays et leurs représentations, une partie intégrante de leur souveraineté, jouissant de l'immunité, et à protéger en toute situation et circonstance ».

Le mouvement a dénoncé ce type de comportements qui, selon lui, « reflète la persistance de la rancœur profonde éprouvée par le système du Makhzen à l'égard de l'Algérie, dont il n'arrive pas, encore aujourd'hui, à s'en défaire ».

« Il aurait mieux valu, au Makhzen, d'essayer de détendre l'atmosphère que de rendre la situation encore plus complexe », a-t-on ajouté. Pour le mouvement politique, ces comportements « sont un service gratuit rendu à l'occupation sioniste, voire une exécution de ses desseins visant à déstabiliser la région, au moment où il commet les crimes les plus abjectes contre le peuple palestinien sans défense ».

Le parti politique a souligné que cette question implique « une cohésion de la po-

sition algérienne, tant sur le plan officiel que populaire, quant à la poursuite du soutien pour mettre fin à l'occupation et l'établissement d'un Etat palestinien avec Al-Qods pour capitale ».

De son côté, le mouvement El Bina a condamné fermement « les agissements agressifs et provocateurs » du régime du Makhzen, estimant que « non seulement cet agissement transgresse de façon flagrante toutes les normes et lois internationales, mais il dénote le niveau moral et diplomatique bas atteint par le Makhzen, qui intensifie son hostilité envers l'Algérie au service des agendas sionistes et des forces du mal alliées ».

La même formation politique a, également, affirmé « son soutien absolu à toutes les décisions souveraines que prendra l'Etat algérien pour protéger ses intérêts », appelant tous les partis politiques et les élites nationales à « se rallier à toute décision prise par le président de la République pour recouvrer le droit national et mettre fin à ces provocations récurrentes ».

Pour sa part, le Front El Moustakbal a estimé que ces agissements « irresponsables » du régime marocain sont « une viola-



tion grave du droit international et des relations diplomatiques » et « une poursuite des actions hostiles et incessantes du Makhzen contre l'Algérie ». Le parti a, aussi, exprimé son soutien à toutes les mesures à prendre par l'Etat algérien face à ces pratiques qui « risquent d'entraîner la région vers des conséquences désastreuses ».

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha

Yahi, a affirmé sur son compte officiel sur les réseaux sociaux que « l'accaparement par les autorités marocaines des biens de l'ambassade d'Algérie à Rabat constitue une escalade dangereuse et un acte provocateur abject, qui reflète la politique expansionniste et hostile adoptée par le royaume », ajoutant qu'il s'agit également « d'une violation des lois et des conventions internationales ».

## TRANSPORT AÉRIEN

## Intensification des efforts pour réduire le temps d'attente des passagers dans les aéroports (ministre)

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a insisté, lundi à Sétif, sur la « nécessité d'intensifier les efforts, et d'accélérer les formalités d'usage afin de réduire au minimum l'attente des passagers dans les aéroports ».

Inspectant l'aéroport du 8-Mai 1945, dans la commune d'Aïn Arnat, dans le cadre d'une visite de travail à Sétif, le ministre a souligné « la nécessité d'intensifier les efforts pour réduire au minimum le temps consacré à l'accueil des passagers dans les aéroports, simplifier les formalités d'usage tout

en œuvrant à une meilleure gestion de ces infrastructures ». Le but étant, selon M. Zahana, « d'accueillir convenablement les membres de notre communauté à l'étranger dès l'été prochain ». Le ministre a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité d'une « gestion optimale des différents espaces disponibles à l'aéroport du 8 mai 1945 à Sétif, en accélérant les procédures d'adjudication des locaux de l'enceinte aéroportuaire, en créant des espaces pour les enfants et les mères allaitantes, et en améliorant les services liés au fret ». Au siège de

la Société d'exploitation du tramway (SETRAM), M. Zahana, après avoir écouté un exposé sur la réalité du secteur des transports dans la wilaya, a souligné que son département ministériel « appuiera et mettra en œuvre les décisions arrêtées localement entre les communes possédant les gares routières et les entreprises en charge de leur gestion, en encadrant cette relation d'un point de vue juridique, l'enjeu étant de fournir aux usagers le confort et la sécurité qu'ils sont en droit d'attendre ».

M. Zahana a fait l'éloge, à l'oc-

cas de cette visite, du fonctionnement du tramway, appelant les responsables de la SETRAM à poursuivre leurs efforts pour maintenir ce niveau de performance.

S'agissant de la Société publique de transports urbains et suburbains de Sétif, le ministre a estimé que celle-ci doit renforcer son parc afin d'être à la hauteur des attentes des citoyens. Le ministre a souligné que sa visite de travail dans la wilaya de Sétif avait pour objectif de « s'enquérir objectivement de la situation du secteur et du niveau

atteint », et de « trouver les formules adéquates pour atteindre une efficacité économique permettant de maîtriser les besoins et de suivre le rythme du dynamisme économique de la wilaya, à travers le plan de transport en cours d'élaboration ».

Au cours de cette visite, le ministre a inspecté le siège de la SETRAM, celui de la Société des transports urbains et suburbains, ainsi que le siège de la direction des transports, avant de visiter les différentes structures de l'aéroport du 8-Mai 1945.

## ENERGIE

## M. Arkab reçoit des députés de la wilaya de Chlef

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la circonscription électorale de Chlef pour s'enquérir de leurs préoccupations en matière d'énergie, notamment en lien avec le raccordement énergétique et la relance d'investissements dans le domaine minier, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, M. Arkab a écouté les préoccupations transmises par les députés Ahmed Sadok, Omar Maamar, Bekhaoua Djilali, Belkella Smain, Benyoucef Salah, Boudjelthia Nassir et Cherid Madjid « en matière d'énergie et de mines, liées notamment au raccordement énergétique (gaz et électricité) des nouvelles agglomérations rurales et des exploitations agricoles, mais aussi l'étude de la possibilité d'étendre les réseaux électrique et gazier de certaines régions de la wilaya », note le communiqué. Il a également été question d'examiner la possibilité du transfert du Centre de stockage de carburant relevant de la société Naftal dans la wilaya et de doter les zones isolées de stations-service mobiles, outre la réhabilitation de certaines stations multiservices », selon la même source. Le dossier des projets d'investissement relevant du secteur dans la wilaya, a été également évoqué, à l'instar des projets miniers et la relance de certains de ces projets, en plus du dossier du recrutement dans les établissements du secteur dans la wilaya de Chlef. Au terme de la rencontre, le ministre a fourni des explications sur l'ensemble des préoccupations des députés, indiquant que toutes les propositions sont prises en compte, et qu'elles seront examinées et traitées, pour prendre ensuite les mesures nécessaires pour les appliquer, soulignant l'engagement du secteur et de ses établissements à mettre en place et à parachever les programmes de raccordement énergétique, en particulier pour les habitants et les exploitations agricoles, selon la même source. M. Arkab a affirmé « l'engagement du secteur et de ses établissements à répondre aux besoins et aux aspirations légitimes, qui contribueront à l'amélioration du niveau de vie des citoyens, la création de la richesse et des postes d'emploi et à l'amélioration du service public, à travers l'ensemble du territoire national, notamment dans les domaines qui relèvent du secteur de l'énergie et des mines ». Le ministère a relevé dans son communiqué que le taux de raccordement au réseau électrique au niveau de la wilaya a atteint 91,4%, tandis que le raccordement au gaz naturel a atteint 70,31%.

## TOURISME

La 23<sup>e</sup> édition du SITEV du 30 mai au 2 juin

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a dévoilé le programme des manifestations internationales prévues cette année dont l'organisation de la 23<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), du 30 mai au 2 juin 2024 au Palais des expositions (Alger). Cette année verra également l'organisation du Salon international de l'artisanat du 23 au 27 mai 2024 au

centre des conférences à Oran et du festival international du tourisme saharien du 26 au 28 septembre 2024 dans la wilaya d'El Oued, note le communiqué. Le ministère a affirmé que ces manifestations internationales permettront de « promouvoir la destination touristique algérienne et de faire connaître les produits nationaux de l'artisanat ».

## RAMADHAN

## Abondance des produits de large consommation dans les marchés (APOCE)

Le Président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), M. Mustapha Zebdi, a affirmé, dimanche à Alger, que la première semaine du mois de Ramadhan a été marquée par l'abondance de divers produits de large consommation à travers les marchés, relevant que les prix s'orientent davantage vers la stabilité.

Intervenant au forum du journal Al-Fajr, M. Zebdi a expliqué que l'organisation avait élaboré un plan pour suivre les marchés durant le Ramadhan, de même qu'elle avait chargé ses bureaux, à travers les wilayas, d'observer et de recueillir des informations pour aider les pouvoirs publics à prendre des décisions.

L'intervenant a salué la disponibilité des viandes blanches sur le marché, à l'instar du poulet et du poisson, notamment des pro-

duits aquacoles, affirmant que l'Organisation joue son rôle dans la sensibilisation à la nécessité d'assurer des alternatifs alimentaires à la viande. S'agissant du dossier des viandes importées, M. Zebdi a indiqué que des préoccupations relatives à la commercialisation et à l'approvisionnement ont été enregistrées puis traitées, mettant en avant l'absence de produits périmés dans les marchés.

Pour le lait, l'intervenant a fait remarquer que la production est abondante et que le secteur du Commerce est prêt à prendre en charge les préoccupations du citoyens au cas où il y aurait un manque de ce produit dans n'importe quelle région, appelant les citoyens à signaler toute pénurie, le cas échéant, et à la nécessité d'éviter l'achat excessif des produits de large consommation.

Quant aux mesures prises par le ministère du Commerce pour

organiser le marché, M. Zebdi a fait savoir que tout le monde a adhéré à l'opération et aux mesures d'amélioration de la situation, notamment avec une coordination à haut niveau, ce qui dénote la volonté politique pour changer les choses. Il a affirmé également que l'organisation du marché concernait tout un chacun et ne relevait pas uniquement de la responsabilité du ministère du Commerce, saluant dans le même contexte les résultats positifs issus de la loi sur la lutte contre la spéculation qui a jugulé ce phénomène d'une manière remarquable. Quant au volet de la lutte contre le gaspillage, l'Organisation mène plusieurs campagnes et accompagne également le ministère du Commerce dans l'opération lancée dans le but de lutter contre le gaspillage, notamment du pain », selon M. Zebdi.

## BLIDA

## M. Belaribi inspecte les travaux de réalisation des équipements publics au pôle urbain Haouche Errih

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a inspecté, lundi, les différents équipements publics en cours de réalisation au niveau du pôle urbain 6500 logements de «Haouche Errih» dans la wilaya de Blida, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite de terrain, M. Belaribi a inspecté le Poste de sûreté urbaine qui a atteint un taux d'avancement des travaux de 65%, puis l'école primaire et le CEM avec des taux de réalisation respectifs de 75% et 55%. Le ministre a également inspecté le complexe scolaire où le taux d'avancement des travaux a atteint 15%, de même que le lycée et la polyclinique avec des taux de réalisation respectivement de 10% et 65%. Dans ce contexte, M. Belaribi a exhorté les maîtres d'œuvre «à maintenir le même rythme de réalisation et à doubler le nombre de travailleurs et donné des instructions au directeur des équipements publics pour la régularisation de leur situation financière, ordonnant le lancement des travaux de réalisation d'un autre CEM dans les prochains



jours», précise le document. Par ailleurs, le ministre s'est enquis des travaux de revêtement des sols et d'aménagement extérieur, d'autant que l'Agence «AADL» a commencé à bitumer certaines routes, ainsi que les travaux de réalisation des murs de soutènement. Dans ce cadre, «M. Belaribi a enjoint au di-

recteur général (DG) de l'AADL de redoubler d'efforts et d'achever les travaux d'aménagement dans les plus brefs délais», ajoute le communiqué.

Il s'est, également, enquis de l'achèvement des travaux de construction d'un mât de drapeau haut de 62 mètres, réalisé à l'entrée principale du pôle ur-

bain, portant un drapeau algérien, d'une superficie de 220 m<sup>2</sup>, où il a souligné «la nécessité de généraliser cette bonne idée dans les pôles urbains au niveau national, d'autant plus que l'Algérie s'apprete à célébrer le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution nationale».

## WILAYA D'ALGER

## Plusieurs piscines semi-olympiques entreront en service avant le début de la saison estivale

Le wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi a effectué, lundi, une visite sur le terrain dans plusieurs communes où les travaux de réalisation de piscines semi-olympiques au service de la population de la région, ont été achevés, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Dans le cadre de la stratégie de réalisation d'une piscine au niveau de chaque commune dans la capitale pour 2025 et 2026, et ce dans «l'objectif de consolider le parc sportif, rapprocher ces infrastructures des quartiers de résidence des citoyens, contribuer à améliorer le niveau technique des clubs et des ligues sportifs et attirer à l'avenir plusieurs talents sportifs», le wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi a effectué, lundi matin, une visite sur le terrain dans plusieurs communes où les travaux de réalisation de piscines semi-olympiques au service de la population de la région, ont été achevés.

Le wali a entamé sa visite d'inspection à la piscine située à Ain Melha (commune de Gué de Constantine). Cet acquis sportif renferme deux

bassins de natation (bassin pour compétiteurs et bassin pour débutants), une salle de sport pour hommes et un autre dédiée aux femmes. Après avoir inspecté les travaux en cours d'achèvement, précise la même source, M. Rabehi a souligné la nécessité d'accélérer l'installation des équipements, en prévision de la mise en service de la piscine avant le début de la saison estivale». Il a également insisté sur le lancement des mesures relatives à l'aménagement de la salle des sports et du stade communal, par souci de préserver les infrastructures sportives dans la région. Le wali s'est déplacé ensuite au site du projet de réalisation de la piscine semi-olympique de Chaibia dans la commune d'Ouled Chebel pour s'enquérir de l'avancement des travaux, adressant des orientations à l'effet de «mobiliser tous les moyens humains et matériels et de suivre un système de permanence pour s'assurer de la livraison du projet avant la saison estivale». A Sidi Moussa, M. Rabehi a inspecté une autre piscine en cours de réalisation dont les travaux sont

à 98%, ordonnant de suivre le système de permanence 2/8 pour réceptionner cette structure avant la prochaine saison estivale, d'entamer la réalisation du mur de clôture du stade de proximité et de réhabiliter le réseau d'assainissement.

La dernière halte du wali a eu lieu à la commune de Mohammadia où il a inspecté l'avancement des travaux d'une piscine semi-olympique. Pour rappel, nombre de projets de réalisation de piscines semi-olympiques sont en cours pour renforcer le secteur de la Jeunesse et des Sports répartis comme suit :

Sept (7) piscines entreront en service avant la saison estivale dans différentes communes à savoir, Souidania, Heraoua, Ain Taya, Sidi Moussa, Ain Malha, Gué de Constantine et les Eucalyptus.

Trois (3) autres piscines entreront en service après parachèvement des procédures administratives au niveau des communes de Bach Djerrah, Bourouba et Bordj Bahri.

Trois (3) autres piscines sont en cours d'études à Bordj El Kiffan, Ain Benian et Sidi Abdallah.

## TÉBESSA

## Raccordement prochain de plus de 1.800 exploitations agricoles au réseau d'électricité (direction)

Pas moins de 1.805 exploitations agricoles de plusieurs régions de la wilaya de Tébessa seront «prochainement» raccordées au réseau d'électricité, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Les services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz «ont achevé dernièrement les études techniques relatives au raccordement de ces exploitations agricoles au réseau d'électricité en coordination avec la Direction des services agricoles et les travaux seront engagés dès l'obtention des crédits financiers nécessaires», selon le communiqué.

L'opération s'inscrit, selon le même document, «dans le cadre du programme du Gouvernement en application des directives du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et des instructions du PDG du groupe Sonelgaz et dans le cadre de la mise en œuvre de la

convention conclue avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural concernant le raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité sans les mesures de prépaiement des redevances de raccordement».

Dans le même contexte, le communiqué indique que 587 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité depuis le lancement de l'opération la mi-2021 dans les régions à vocation agricole dont El Ma Labiodh, Bir El Ater et Negrine à la faveur de la réalisation de 340,19 km de réseau et l'installation de 141 transformateurs.

Ce projet vise à «mettre un terme aux souffrances des agriculteurs, notamment ceux des régions non-couvertes par le réseau électrique et leur permettre d'exercer leurs activités en toute aisance et contribuer au développement de la production et de l'économie nationale».

APS

## CHLEF

## M. Badani reçoit un membre de l'APN représentant la wilaya

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a reçu, lundi à Alger, un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), représentant la circonscription électorale de la wilaya de Chlef, Madjed Cherid, et écouté les préoccupations liées au secteur, indique un communiqué du ministère. M. Badani a écouté, lors de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les préoccupations soulevées par M. Cherid, axées essentiellement sur les moyens de développer des programmes de formation dans la wilaya de Chlef, ainsi que les filières de la pêche et de l'aquaculture, notamment celle intégrée à l'agriculture, ajoute le communiqué. A cet effet, le ministre a passé en revue les nouveaux avantages accordés par le secteur aux professionnels désireux s'orienter vers la pêche hauturière ou l'investissement dans l'aquaculture marine, en eau douce ou intégrée à l'agriculture, selon le document. Ces avantages consistent en l'autorisation d'importer les navires d'occasion de moins de cinq ans, l'autorisation d'importer des moteurs d'occasion de moins de cinq ans pour augmenter la capacité productive, outre l'octroi d'avantages fiscaux et financiers aux producteurs de tilapia avec leur exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et sa réduction pour l'activité de transformation, conclut le communiqué.

## SKIKDA

## Lancement des travaux d'entretien du CW-33 à El Harrouch (wilaya)

Les travaux d'entretien du chemin de wilaya CW-33 dans la daïra d'El Harrouch (Skikda) sur une distance de 12,5 km ont été lancés, apprend-on lundi des services de la wilaya. Selon la même source, ce projet qui inclut également l'élargissement des virages et l'élimination des «points noirs» mobilise une enveloppe financière de près de 400 millions DA du programme sectoriel centralisé. Prévu dans un délai n'excédant pas les six mois, le projet qui concerne le tronçon reliant les deux communes de Zerzaza et de Ouled Hbaba revêt une grande importance du fait qu'il permettra d'éliminer les «points noirs» des virages dangereux et de réparer les parties dégradées de sorte à renforcer la sécurité de ses usagers, a relevé la même source. Les autorités de wilaya ont tenu à lancer ce projet du fait que cet axe routier enregistre un dense trafic, notamment durant la saison estivale et réduit les distances entre Ouled Hbaba, Zerzaza et El Harrouch, ont souligné les mêmes services. Lors du lancement des travaux, la cheffe de l'exécutif local, Mme Houria Meddahi a exhorté l'entreprise de réalisation à livrer ce projet dans les délais contractuels en veillant à renforcer les chantiers en moyens matériels, à recourir au travail par équipes et à respecter les normes de qualité, selon la même source.

## BATNA

## Une aide de 132 millions DA pour l'unité de l'ADE (wali)

L'unité de Batna de l'Algérienne des eaux (ADE) a bénéficié d'une aide de 132 millions DA, a révélé lundi le wali, Mohamed Benmalek. Au cours de son inspection du siège de l'unité à la zone inustrielle de Batna, le même responsable a précisé que cette aide permettra à l'unité d'assurer la prise en charge de la gestion des réseaux d'AEP des deux communes d'Ain Yagout et Foug Toub. De son côté, le directeur de l'unité a affirmé que cette enveloppe financière constitue un soutien fort pour l'unité afin de promouvoir le service public assuré au citoyen, mener des travaux de réhabilitation et rénovation des canalisations de distribution des deux communes d'Ain Yagout et Foug Toub et acquérir de nouveaux équipements nécessaires pour la gestion des réseaux d'eau. L'ADE Batna gère les réseaux d'AEP de 28 communes et effectue des interventions dans deux communes, tandis que les APC assurent la gestion des réseaux des 31 communes restantes de la wilaya. Le wali a reçu à l'occasion un exposé sur la distribution de l'eau potable dans la wilaya durant le mois de Ramadhan, notamment avec la mise en exploitation de la première tranche du tronçon rénové de la canalisation de transfert depuis la station de pompage d'Ain Kercha (Oum El Bouaghi) et le lancement des travaux de la seconde tranche. M. Benmalek a insisté sur le recensement des «points noirs» enregistrant des perturbations de l'approvisionnement en eau dans la ville de Batna et sur l'engagement de mesures pour acheminer l'eau à la population. Il a également visité le centre de contrôle des compteurs qui est le 5ème au pays avec ceux de Mostaganem, Chlef, Tizi Ouzou et de Sétif ainsi que le laboratoire de la qualité de l'eau. Le wali a inspecté durant sa tournée plusieurs projets de développement dans les deux communes de Batna et Djerma.

## MÉDÉA

## 116 contrats de partenariats agricoles public/privé enregistrés (ONTA)



Au total, 116 contrats de partenariat agricoles visant à booster la production, sont enregistrés à Médéa dans le cadre de l'investissement impliquant le privé et les exploitations agricoles collectives ou individuelles (EAC-EAD), a-t-on appris, lundi, auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Les contrats de partenariat concernent 137 investisseurs et ciblent une superficie de 1.971 hectares répartis sur plus de 160 exploitations agricoles bénéficiaires de titres de concession des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat et sont dédiés à différents types de cultures agricoles, a fait savoir le directeur de l'antenne locale de l'ONTA, Youcef Laroussi.

Le montant des investissements projetés dans le cadre de ce partenariat s'élève à 303 milliards de DA, a ajouté M. Laroussi, précisant que le montant estimatif des investissements réellement réalisés sur le terrain est de l'ordre de 191 milliards de DA.

S'agissant de l'impact de ces contrats sur la main d'œuvre locale, le même responsable a fait part de la création de 260 emplois directs et plus de 5.200 emplois saisonniers, alors que la production engrangée grâce à ces investissements se situe à hauteur de 30.000 tonnes de produits arboricoles et viticoles, a-t-il noté.

## AAPI

## 113 projets étrangers enregistrés (Rekkache)

Le nombre de projets proposés par des étrangers, sous forme d'investissements directs ou de partenariat, enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) s'élève à 113 projets, a révélé, lundi à Alger, le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, qualifiant cela d'"indicateur important" sur l'amélioration du climat des affaires dans le pays.

M. Rekkache s'exprimait lors d'une rencontre organisée par la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie et l'AAPI sur "le climat des affaires en Algérie", au profit des représentants des organes diplomatiques des pays de l'UE, en présence de représentants du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, et du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Dans ce cadre, M. Rekkache a précisé que le nombre de projets étrangers enregistrés par l'AAPI depuis le 1 novembre 2022 (date de début de ses activités) jusqu'à présent, s'élève à 113 projets, dont 43 investissements directs étrangers et 70 projets en partenariat avec des étrangers.

En outre, l'Agence a enregistré, via la plateforme numérique de l'Investisseur, 22 demandes de foncier économique, déposées par des opérateurs économiques étrangers.

Le DG a indiqué que ces investissements concernent des secteurs d'activités permettant de réduire la facture des importations tels que la production des matières premières, soulignant que le nombre enregistré jusqu'à ce jour reflète "l'amélioration significative du climat des affaires en Algérie, grâce aux nombreux avantages concurrentiels et aux importantes opportunités d'investissement disponibles, d'autant que les demandes d'investissement ne cessent de croître".

Après avoir indiqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des activités de l'agence visant la promotion de la destination algérienne en tant que pôle d'investissement, le même responsable a fait état du lancement d'un programme avec l'UE en coordination avec



le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger afin de drainer des investissements européens, à travers l'organisation dans "les mois à venir" d'une série de réunions et d'événements entre experts et investisseurs européens et décideurs algériens.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Arezki Yahiaoui a souligné l'importance de cette rencontre dans la promotion des atouts et des opportunités d'investissements dont recèle l'Algérie.

Il a appelé les opérateurs de l'UE à intensifier leurs investissements en Algérie, d'autant plus que la valeur de ces investissements depuis la mise en œuvre de l'accord d'association entre les deux parties, n'a pas dépassé 13 mds usd entre 2005 et 2022, soit 5% de la valeur des échanges commerciaux entre les deux parties, qui ont dépassé 340 mds

usd durant cette période. Pour sa part, le chef de mission adjoint de l'ambassade de la Délégation de l'UE en Algérie, Simone Petroni, a indiqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre "d'une nouvelle coopération entre l'UE et l'Algérie", rappelant que les deux parties œuvraient à la révision "de l'accord d'association signé entre elles dans le but d'en faire un outil puissant pour renforcer le partenariat bilatéral et promouvoir la coopération basée sur le principe du bénéfice mutuel".

Lors de cette rencontre, les participants ont évoqué la nouvelle loi 22-18 relative à l'investissement, le processus d'accompagnement des projets d'investissement, ainsi que l'analyse du nouveau cadre juridique sur le foncier économique (loi 23-17).

Il a été question également de l'analyse du climat d'affaires en Algérie et du rôle des zones franches pour drainer des investissements directs étrangers.

## COMMERCE

## Une cargaison de 10.000 tonnes de poulets congelés entrera les marchés prochainement (ministre)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé lundi, à Bordj Bou Arreridj qu'une "cargaison de 10.000 tonnes de poulets congelés entrera les marchés prochainement".

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a indiqué qu'"une cargaison de poulets congelés estimée à 10.000 tonnes a été réceptionnée", ajoutant qu'"une décision a été prise de concert avec le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa pour la distribution de cette quantité au profit des marchés de proximité ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan et même pour les boucheries privées pour un coût de 420DA le poulet avec une marge de bénéficiaire estimée à 30DA en vue de participer à la distribution de cette quantité importante".

M. Zitouni a indiqué que la première semaine du mois du Ramadhan "a connu la disponibilité des différents produits alimentaires avec des prix compétitifs à travers les marchés et ce, conformément aux instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à faire du mois du Ramadhan un rendez-vous pour la

solidarité et la préservation du pouvoir d'achat du citoyen".

Il a précisé que les "instructions du président de la République s'agissant des préparatifs au mois du Ramadhan à travers une action anticipée ont donné de bons résultats avec une disponibilité des différents produits alimentaires avec des prix compétitifs à travers les marchés".

Dans ce cadre, le ministre a mis en avant la contribution des unités de production dont il a visité à la wilaya, dans la stabilisation des prix avec une disponibilité des produits de consommation durant le mois sacré, ajoutant que ces unités méritent d'être appelées "entreprises citoyennes".

A ce sujet, il a déclaré : "nous avons constaté durant la première semaine du mois de Ramadhan une large adhésion à cette initiative de la part des agriculteurs et producteurs nationaux qui ont accompagné l'effort du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations pour faire de ce mois sacré un rendez-vous pour la solidarité à travers la disponibilité des produits alimentaires avec d'importantes remises des prix au profit du citoyen". Le ministre a fait état de la promulgation de plusieurs décrets exécutifs à

ce sujet comme le décret de suivi des prix des légumineuses secs, le décret pour la disponibilité des viandes avec des prix compétitifs avec l'élimination de toutes les barrières douanières et non douanières permettant ainsi aux consommateurs d'acheter les viandes à des prix raisonnables et ce, conformément aux instructions du président de la République. En marge de l'inauguration du laboratoire de contrôle de la qualité et de lutte contre la fraude au chef-lieu de wilaya, le ministre a indiqué que ce laboratoire "permettra d'effectuer des analyses réelles et crédibles des eaux minérales".

Il a lancé un message en direction des unités d'emballage des eaux minérales qui représentent 63 marques commerciales existantes sur le marché algérien sur "l'importance de respecter les normes sanitaires, techniques et scientifiques de chaque type de ces eaux minérales".

Il a indiqué que les services de son ministère "ont reçu plusieurs doléances et réclamations de certaines associations de protection des consommateurs, estimant que certaines composantes incluses dans le label ne seraient pas conformes avec la réalité dans certaines marques". Le ministre a affirmé

dans ce cadre que son département fait face à ces pratiques par la prise de mesures réglementaires fermes à l'encontre des contrevenants.

Il a indiqué qu'"une commission mixte entre les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations et de l'Hydraulique a été constituée pour la reconquête de toutes les unités de remplissage des différents types d'eaux minérales afin de protéger le consommateur d'une part et accompagner les producteurs d'autre part".

Le ministre a fait état de la création prochaine d'un autre laboratoire à Bordj Bou Arreridj qui s'occupera des analyses de montage des produits électroménagers d'autant que cette wilaya est réputée pour être un pôle des industries électronique et équipements électroménagers.

Le ministre a inspecté un marché de proximité ouvert à l'occasion du mois du Ramadhan à la cité Boumergued au chef-lieu de wilaya et a visité également une usine de production de climatiseurs et des minoteries relevant d'un investisseur privé ainsi que le complexe d'abattage et de découpe industriel des viandes réalisé dans le cadre d'un investissement privé.

## Des instructions pour mieux encadrer l'importation de marchandises destinées à la revente en l'état (ministère)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a donné des instructions à l'effet de mieux encadrer les opérations d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état, notamment les demandes du document préalable à la domiciliation bancaire déposées par les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation, indique un communiqué du ministère.

M. Zitouni a donné ces instructions en s'enquérant, dimanche au siège du ministère, du travail de la commission ministérielle chargée d'examiner les demandes du docu-

ment préalable à la domiciliation bancaire déposées par les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de produits destinés à la revente en l'état, précise la même source.

Après avoir écouté un exposé détaillé sur les demandes déposées et leurs procédures d'examen et de traitement, M. Zitouni a donné des instructions pour "mieux encadrer et moderniser la plateforme numérique dédiée aux opérations d'octroi du document de domiciliation bancaire en vue de garantir la transparence dans le traitement des dossiers d'importation", selon le communiqué. Il s'agit également

d'accélérer le traitement des demandes en tenant compte de la production nationale en vue de renforcer les industries nationales, d'encourager l'investissement, de contrôler les prix appliqués par les importateurs et de suivre les prix sur les marchés mondiaux et ceux en vigueur sur le marché national", ajoute la même source, évoquant aussi "la transmission de tous les documents de domiciliation bancaire obtenus par les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de produits destinés à la revente en l'état aux services des impôts".

## PÉTROLE

## Le prix du Brent finit à 86,89 dollars

Les prix du pétrole ont débuté la semaine en hausse lundi.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, a gagné 1,81% à 86,89 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en avril, a clos sur un bond de 2,07% à 82,72 dollars.



## Les Etats-Unis auront reconstitué leurs réserves stratégiques de pétrole fin 2024 (ministre)

Les Etats-Unis auront reconstitué leurs réserves stratégiques de pétrole d'ici à la fin de l'année, après les avoir massivement ponctionnées pour soulager les cours de l'or noir, a indiqué lundi le ministre américaine de l'Energie, Jennifer Granholm. Entre septembre 2021 et juillet 2023, les Etats-Unis ont ponctionné quelque 274

millions de barils sur leurs réserves stratégiques (SPR), soit environ 44% du total. Au terme de cette phase, les SPR sont tombées à leur plus bas niveau depuis 40 ans. Il s'agissait d'un tirage sans précédent, critiqué par les républicains, qui voyaient une utilisation politique des réserves, destinées, en théorie, à faire face à des chocs

majeurs sur le marché du pétrole. Depuis juin 2023, le gouvernement américain a commencé à racheter du brut sur le marché pour renforcer ces réserves. En neuf mois, les SPR ont augmenté d'environ 14,7 millions de barils, selon des chiffres publiés par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

## La Côte d'Ivoire va remplir les conditions pour être membre de l'OPEP (ministre)

La Côte d'Ivoire va remplir les conditions pour être membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), a déclaré Mamadou Sangafou Coulibaly, le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie dans une note d'information du ministère publiée lundi. A l'issue d'un échange avec le Groupement professionnel de l'industrie du pétrole (GPP), M. Coulibaly a exhorté

ces acteurs du secteur pétrolier ivoirien à investir davantage dans le bassin sédimentaire ivoirien et à prendre toute leur place dans le développement de l'industrie extractive.

"Si hier la Côte d'Ivoire était tout juste un pays importateur, avec ces différentes découvertes, nous allons passer, dans un délai très proche, à celui de pays exportateur net de produits pétroliers", a-t-il assuré.

Le ministre a demandé au secteur privé national de jouer un grand rôle pour que ces richesses soient profitables au pays. "Nous voulons faire la place au secteur privé national et aux compétences nationales dans l'extraction, la transformation et la distribution des ressources extractives", a-t-il affirmé. Selon lui, la vision du gouvernement ivoirien est de faire de l'industrie extractive le

second pilier de l'économie ivoirienne après l'agriculture. La Côte d'Ivoire a découvert les gisements de pétrole baptisés "Baleine" en septembre 2021 et en juin 2022, puis "Calao" en février 2024. Les autorités nationales se sont réjouies de ces découvertes de gisements qui offrent un potentiel considérable pour le développement économique et énergétique du pays.

## MARCHÉS BOURSIERS

## Les Bourses mondiales dispersées avant plusieurs réunions de banques centrales

Les Bourses mondiales ont évolué en ordre dispersé lundi, à l'approche de plusieurs réunions de politique monétaire dont celle de la puissante Réserve fédérale (Fed) américaine mardi et mercredi.

A Wall Street, l'indice Dow Jones a gagné 0,20%. Le Nasdaq, à dominante technologique, a grimpé de 0,82% et le S&P 500 de 0,63%. En Europe, la Bourse de Paris a lâché

0,20%, tandis que Milan a gagné 0,48%, et que Londres (-0,06%) et Francfort (-0,02%) sont restées proches de l'équilibre. "La reprise des actions a ralenti depuis jeudi dernier, ce qui n'est pas surprenant compte tenu des développements économiques majeurs que les investisseurs attendent cette semaine", commente Pierre Veyret, analyste d'ActivTrades. Les prix du pétrole

ont terminé en hausse lundi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, a gagné 1,81% à 86,89 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en avril, a terminé sur un bond de 2,07% à 82,72 dollars. L'euro reculait de 0,17% face au dollar, à 1,0871 dollar par un euro. Le bitcoin cédait 1,38%, à 67,324 dollars.

## Les Bourses chinoises en repli à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert en baisse mardi, après un début d'année mitigé pour l'économie en Chine et avant une réunion clé cette semaine aux Etats-Unis sur les orientations de la banque centrale (Fed). Dans les premiers échanges à Hong

Kong, l'indice Hang Seng perdait 0,65% à 16.628,07 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai cédait 0,23% à 3.077,98 points, tandis que la place de Shenzhen était en baisse de 0,25% à 1.798,98 points.

## La Bourse de Tokyo en baisse

La Bourse de Tokyo commençait mardi en baisse, dans l'attente d'annonces de la Banque du Japon (BoJ) à la mi-journée, qui va très probablement entamer la normalisation de sa politique monétaire, toujours ultra-accommodante. L'indice vedette Nikkei perdait 0,61% à 39.496,31 points peu avant 01H00 GMT tandis que l'indice élargi Topix était proche de l'équilibre (+0,02% à 2.722,63 points). Le marché s'at-

tend à ce que la BoJ renonce notamment à ses deux outils non-conventionnels les plus emblématiques de sa politique monétaire ultra-accommodante: son taux négatif de court terme, fixé à -0,1% depuis 2016, et son contrôle de la courbe des rendements obligataires japonais. Le cours du dollar/yen était quasi inchangé avant la BoJ: un dollar s'échangeait pour 149,20 yens vers 00H50 GMT contre 149,45 yens lundi à

21H00 GMT. L'euro variait lui aussi à peine face à la monnaie japonaise, à raison d'un euro pour 162,14 yens contre 162,17 yens la veille. Et la devise européenne se négociait pour 1,0869 dollar, contre 1,0872 dollar lundi à 21H00 GMT. Concernant le marché du pétrole, vers 00H40 GMT le baril de WTI américain stagnait (+0,06% à 82,77 dollars), tout comme le baril de Brent de la mer du Nord (+0,06% à 86,94 dollars).

## MARCHÉS DES CHANGES

## Le yen oscille avant la réunion de la Banque du Japon

Le yen oscillait lundi face aux principales monnaies avant une réunion de la Banque du Japon, les investisseurs restant vigilants quant à une éventuelle normalisation de la politique monétaire de l'institution.

Vers 17H50 GMT, la devise nipponne cédait 0,05% par rapport au dollar à 149,42 yens mais gagnait 0,15% contre l'euro, à 162,07 yens.

Le dollar gagnait 0,19% face à l'euro à 1,0868 dollar pour un euro. Le dollar index, qui mesure le billet vert par rapport à un panier de grande monnaie, grimpait de 0,16% à 103,59 points, au plus haut depuis presque deux semaines. L'actualité des banques centrales ne s'arrête pas là avec les réunions de la Banque d'Australie mardi et celles de la Banque d'Angleterre (BoE), de la Banque nationale suisse (BNS) et de la Norges Bank jeudi.

	Cours de lundi 17H50 GMT	Cours de vendredi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0868	1,0889
EUR/JPY	162,07	162,29
EUR/CHF	0,9648	0,9623
EUR/GBP	0,8542	0,8549
USD/JPY	149,42	149,04
USD/CHF	0,8878	0,8837
GBP/USD	1,2722	1,2736

## ROYAUME-UNI

## Le gouvernement annonce plusieurs mesures en faveur des PME

Le gouvernement britannique a dévoilé, lundi, de nouvelles mesures à destination des PME, notamment en matière de réduction des délais de paiement des entreprises qui assurent des prestataires publics dans le cadre des appels d'offre. Le Premier ministre Rishi Sunak a souligné lors d'un discours que son gouvernement allait s'atteler au problème des retards de paiements des grandes entreprises envers leurs prestataires "grâce à de nouvelles règles strictes qui signifient que toute entreprise qui participe à des appels d'offre pour de gros contrats publics devra montrer qu'elle règle ses factures à 45 jours".

"En quittant l'Union européenne" depuis le Brexit, "nous avons révoqué ou réformé plus de 2.000 lois européennes, avec 500 de plus à venir cette année", a souligné M. Sunak, qui a ajouté que son gouvernement annonce "de nouvelles simplifications pour faire économiser aux PME environ 150 millions de livres par an". Les mesures prévues comprennent aussi un relèvement du seuil de la taille des entreprises, afin de permettre à plus de 132.000 entreprises supplémentaires de rester dans la catégorie des PME et ainsi éviter certaines contraintes de déclarations non financières.

M. Sunak a également annoncé que son gouvernement "augmentait de 60 millions de livres" les subventions pour les apprentissages dans les PME, qui devraient bénéficier à environ 20.000 jeunes de moins de 21 ans. "Les PME représentent 99% des entreprises au Royaume-Uni, elles emploient 60% des gens", a souligné, à ce propos, le ministre des Entreprises Kemi Badenoch, affirmant que le gouvernement veut "leur rendre la vie plus facile".

M. Sunak a aussi dévoilé le lancement d'un groupe de travail pour doper l'investissement dans les entreprises dans le but de créer un fonds pour financer les entreprises créées par des femmes, qui ne reçoivent qu'environ 2% du capital investi dans des fonds propres.

L'industrie du tourisme a appelé, par ailleurs, le gouvernement à revenir sur l'annulation d'un système de remboursement de la TVA pour les visiteurs internationaux, qui existait jusqu'en 2021, notamment dans l'UE.

Une mesure qui, selon la fédération Tourism Alliance, fait du Royaume-Uni "le seul pays européen à ne pas permettre des achats libres de taxes (duty-free) aux visiteurs".

Outre la mise en place d'un "nouveau régime duty free pour les touristes internationaux", cette fédération qui regroupe plusieurs dizaines d'organismes sectoriels demande aussi une TVA plus faible pour "l'hôtellerie, la restauration, les événements et attractions".

## JAPON

## Le BoJ abandonne sa politique de taux d'intérêts négatifs

La Banque du Japon (BoJ) a relevé mardi son taux directeur et mis fin à la politique de taux négatifs qu'elle était la dernière au monde à pratiquer, à la faveur d'une remontée des salaires longtemps attendue.

L'institution, dont la décision avait été largement anticipée par les marchés financiers, pratiquait depuis 2016 des taux négatifs afin de soutenir l'activité économique du pays et favoriser l'inflation, longtemps atone au Japon.

Elle n'avait pas remonté ses taux depuis 2007.

C'est une "nouvelle ère" pour la Banque du Japon, dont la politique monétaire était ultra-accommodante depuis

2013, a réagi l'économiste Tom Kenny dans une note de la banque ANZ.

La BoJ prend acte du début d'un "cercle vertueux entre les salaires et l'inflation" et va désormais appliquer un taux d'intérêt de court terme entre 0% et 0,1%, contre une fourchette de -0,1% à 0% précédemment.

"Compte tenu des perspectives actuelles de l'activité économique et des prix, des conditions financières accommodantes seront maintenues pour le moment", a toutefois souligné la BoJ dans son communiqué. Et ce "moment" devrait durer: car la BoJ pense que son objectif d'une inflation de 2% sera atteint "d'une manière stable et durable" vers

la fin de la période de ses dernières projections macroéconomiques livrées en janvier, c'est-à-dire pas avant l'horizon 2025-2026. La BoJ devra cependant "être beaucoup plus

convaincue" que l'inflation au Japon est réellement sur la voie de sa cible de 2% de manière durable avant de procéder à un nouveau relèvement de ses taux, estime M. Kenny.

## OMC

## La Russie approuve à son tour un accord de l'OMC sur la pêche

La Russie a rejoint lundi le groupe d'environ 70 pays ayant formellement accepté l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) interdisant certaines formes de subventions à la pêche, comme l'ont déjà fait les Etats-Unis, l'UE et la Chine. Dans un communiqué, l'OMC indique que l'ambassadeur russe Nikolai Platonov a présenté "l'instrument d'acceptation" de l'accord sur les subventions à la pêche à la directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala.

"L'acceptation officielle de la Russie témoigne de son leadership et de son engagement en faveur de la durabilité des océans. Elle rapproche cet accord historique de son entrée en vigueur et souligne l'importance de la coopération mondiale dans l'intérêt des populations et de la planète", a commenté Mme Okonjo-Iweala. Cet accord conclu en 2022 interdit les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), à la pêche des stocks surexploités

et à la pêche en haute mer non réglementée, avec des flexibilités pour les pays en développement. Mais il n'est pas entré en vigueur car il faut que les deux tiers des 164 membres de l'OMC l'adoptent formellement, soit 110. Pour l'instant, 72 pays - dont la Russie - ont franchi le pas.

Il est habituel que la procédure soit longue, a souligné à plusieurs reprises l'OMC.



## BELGIQUE

## Un policier tué lors d'une perquisition qui vire à la fusillade

Un policier a été tué lundi à Charleroi, dans le Sud de la Belgique, lors d'une perquisition dans le cadre d'une enquête sur un trafic d'armes et de drogue, et le suspect mortellement blessé dans l'échange de tirs, a indiqué le parquet de la ville wallonne.

Deux autres policiers ont été blessés lors de la fusillade, dont l'un est «dans un état critique», a précisé lors d'une conférence de presse le procureur de Charleroi, Vincent Fiasse. Le drame s'est produit peu après l'arrivée, vers 06h30 (05H30 GMT), d'une équipe des unités spéciales de la police fédérale chargée par un juge d'instruction de perquisitionner le domicile du suspect. Ce dernier a accueilli les policiers armés à la main, retranché derrière une porte entrouverte, d'où «il a quasiment vidé son chargeur» en les prenant pour cibles, a expliqué le procureur. L'un des



policiers a été tué sur le coup, et des renforts ont dû intervenir pour pouvoir pénétrer dans la maison. Retrouvé blessé à l'in-

térieur, le suspect a succombé à ses blessures dans la matinée après avoir été transféré à l'hôpital.

Selon Vincent Fiasse, les policiers agissaient dans le cadre d'une instruction ouverte à Charleroi pour «association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, trafic de véhicules et trafic d'armes».

«Il s'agissait d'une perquisition renforcée compte tenu du profil du suspect», a souligné le procureur, sans préciser le nombre de policiers intervenus sur place. Le Premier ministre belge Alexander De Croo ainsi que les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont présenté leurs condoléances à la famille du policier tué, âgé de 36 ans, selon les médias.

## SLOVAQUIE

## Un ours blesse cinq personnes lors d'une nouvelle attaque

L'état d'urgence a été décrété lundi dans une ville touristique slovaque à la suite de l'attaque d'un ours qui a fait cinq blessés, dont un enfant, quelques jours après la mort d'une femme dans un incident semblable.

L'attaque a eu lieu dimanche à Liptovsky Mikulas, au pied des montagnes des Tatras et à proximité de stations de ski très prisées. «L'ours a attaqué cinq personnes dans le centre ville avant de se retirer dans les bois», a indiqué

Viktoria Capcikova, porte-parole de la ville. Les victimes, dont un enfant de 10 ans, ont subi des griffures et des morsures plus ou moins graves. «La personne la plus âgée traitée à l'hôpital est un homme de 72 ans», a-t-elle déclaré.

Les autorités ont demandé lundi aux habitants de ne pas s'aventurer hors des zones résidentielles, en particulier le soir et tôt le matin, l'ours étant toujours en liberté. Six patrouilles de chasseurs, d'officiers de police et d'experts en faune

sauvage tentent de le localiser autour de cette ville, à près de 300 kilomètres de Bratislava.

Vendredi, une citoyenne biélorusse est décédée à la suite d'une autre attaque par un ours dans la vallée de Demanovska Dolina, également dans le district de Liptovsky Mikulas. La femme a fait une chute mortelle du haut d'une paroi de montagne après avoir été poursuivie par un ours, ont indiqué les autorités.

## BRÉSIL

## Jusqu'à 62,3 C degrés ressenti à Rio, un record

La vague de chaleur qui touche l'Amérique latine depuis le début de l'année a fait grimper la température ressentie à un niveau record de 62,3 C degrés Celsius à Rio de Janeiro au Brésil ce week-end, alors que la pluie menace dans le sud du pays. «Évitez toute exposition prolongée au soleil. Hydratez vous!», a averti sur X le système d'alerte municipal de Rio, en annonçant une température ressentie de 62,3 C degrés Celsius à 09H55 locales à Guaratiba, un quartier de l'ouest, après 60,1 C la veille, un record depuis que ce type de mesure a commencé en 2014.

La zone ouest de Rio est composée de quartiers pauvres, excentrés et mal desservis, où vit plus de 40% de la population de cette ville de plus de six millions d'habitants. Avec une température réelle maximale de 42 C dimanche, la température ressentie est montée au plus haut même dans le quartier résidentiel du Jardin botanique dans le sud de Rio, privilégié avec sa nombreuse végétation et où la température ressentie est montée à 57,7 C.

Emblématiques de Rio, les plages d'Ipanema et Copacabana

étaient noires de monde dimanche. Beaucoup ont également trouvé refuge au parc de Tijuca, véritable poumon vert en pleine ville.

A Sao Paulo, plus importante ville d'Amérique du Sud avec le double d'habitants de Rio, plus de 12 millions, la journée de samedi a été la plus chaude de l'année avec un mercure qui a grimpé à 34,7 C. C'est la température la plus élevée pour un mois de mars depuis que l'Institut national brésilien météorologique (Inmet) a commencé ses mesures en 1943.

La journée de dimanche a apporté un soulagement à peine perceptible: le thermomètre est redescendu à 34,3 C, au niveau du précédent record pour un mois de mars enregistré en 2012.

Là encore, les parcs de la métropole la plus peuplée du Brésil, ont fait le plein. Beaucoup se sont aussi lancés à l'assaut du littoral, provoquant des embouteillages monstre aux portes de la ville, jusqu'à former une file de 20 kilomètres de voitures, selon les médias locaux.

## La déforestation en Amazonie au plus bas en janvier-février depuis 2018

La déforestation en Amazonie brésilienne a atteint son plus bas niveau en six ans sur la période janvier-février, selon un rapport publié lundi par l'Institut Imazon. Au cours des deux premiers mois de 2024, 196 km2 ont été déboisés dans la plus grande forêt tropicale de la planète, une réduction de 63% par rapport à la même période de l'année dernière (523 km2). Mais cette surface équivalait tout de même à environ 327 terrains de football par jour, indique Imazon, qui publie chaque mois un rapport montrant les données par son Système d'alerte de déforestation (SAD). En février, cet institut a observé une réduction de la déforestation sur un an pour le onzième mois consécutif. Trois des neuf États de l'Amazonie brésilienne (Matogrosso, Roraima et Amazonas) ont concentré à eux seuls 77% des surfaces déboisées sur la période janvier-février, soit 152 km2. Selon Imazon, la déforestation à Roraima a atteint des terres indigènes, notamment la réserve Yanomami, la plus étendue

du Brésil, aussi vaste que le Portugal. Le peuple Yanomami vit depuis plusieurs années une grave crise sanitaire, en raison des intrusions d'orpailleurs illégaux qui détruisent la forêt et polluent les fleuves au mercure. Le gouvernement du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, en place depuis janvier 2023, s'est engagé à éradiquer d'ici à 2030 la déforestation illégale en Amazonie, qui avait fortement augmenté sous le mandat de son prédécesseur d'extrême droite Jair Bolsonaro (2019-2022).

Selon les chiffres officiels du gouvernement, issus de données recueillies par les satellites de l'Institut de recherches spatiales (INPE), la déforestation

en Amazonie a chuté de moitié l'an dernier par rapport à 2022. «Les données montrent que nous avons encore un grand défi à relever. Atteindre l'objectif de déforestation zéro d'ici 2030 est absolument nécessaire pour combattre le changement climatique», estime Larissa Amorim, chercheuse d'Imazon, citée dans un communiqué.

en Amazonie a chuté de moitié l'an dernier par rapport à 2022.

«Les données montrent que nous avons encore un grand défi à relever. Atteindre l'objectif de déforestation zéro d'ici 2030 est absolument nécessaire pour combattre le changement climatique», estime Larissa Amorim, chercheuse d'Imazon, citée dans un communiqué.

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## Le Conseil de l'Europe appelle l'Allemagne à plus d'efforts

La commissaire du Conseil de l'Europe aux droits de l'homme a exhorté mardi l'Allemagne à des «efforts supplémentaires» face aux «inégalités croissantes» dans ce pays où la «richesse» contraste avec les niveaux «élevés» de pauvreté et d'exclusion sociale. Dans un rapport, Dunja Mijatovic salue «des mesures prises par le gouvernement fédéral», notamment «pour réformer le système de protection sociale, le rendre plus accessible, accroître les prestations de sécurité sociale et offrir davantage de possibilités de formation aux chômeurs».

Mais, selon elle, «des efforts supplémentaires» sont «nécessaires pour lutter contre les inégalités croissantes» dans un pays où «les niveaux élevés de pauvreté et d'exclusion sociale (...) sont disproportionnés par rapport à la richesse».

«Les prestations de retraite de base» doivent garantir «le droit à l'alimentation, à une énergie abordable et à un niveau de vie adéquat», a rappelé Mme Mijatovic, appelant à «briser le cycle de la pauvreté croissante des enfants».

Elle a appelé Berlin à «éliminer les obstacles existants à l'accès aux droits sociaux» et à réduire «les impacts négatifs à long terme de la pauvreté sur la santé, l'éducation et les perspectives d'emploi». Des mesures «urgentes sont nécessaires pour remédier au déficit aigu de logements abordables, en particulier dans les centres urbains, par tous les moyens disponibles», y compris en intervenant sur le marché du logement, préconise encore le document. «Des mesures globales et sur le long terme, comme des modifications pertinentes de la loi sur le bail, sont nécessaires pour prévenir et éradiquer le sans-abrisme», souligne Mme Mijatovic, qui juge «limités» les progrès sur les droits des personnes en situation de handicap.

Une «attention particulière» doit en outre être «accordée à la montée de la xénophobie, capable potentiellement «de saper la cohésion sociale et déstabiliser les institutions démocratiques», souligne-t-elle encore. Ce rapport fait suite à la visite de la commissaire en Allemagne du 27 novembre au 1er décembre 2023 durant laquelle elle a rencontré des ministres fédéraux, des responsables locaux et des représentants de la société civile.

## AUSTRALIE

## 700 personnes bloquées par un cyclone

Environ 700 personnes sont bloquées mardi dans le nord isolé de l'Australie après le passage la veille d'un cyclone tropical qui a coupé les liaisons avec le reste du pays. Les résidents de la petite communauté de Borroloola, dans les Territoires du Nord, se sont mis à l'abri du cyclone de catégorie 3 qui a frappé lundi après-midi. Le cyclone Megan a déferlé sur la région avec de fortes précipitations et des vents intenses d'environ 170-200 km/h, selon le Bureau de météorologie. L'armée australienne a tenté de les évacuer mais les conditions météorologiques lundi ont entravé les tentatives d'atterrissage des appareils aériens. «Le mauvais temps a empêché les évacuations hier, mais nous nous attendons à ce que de nouveaux déploiements aient lieu aujourd'hui», a déclaré le ministre en charge des situations d'urgence, Murray Watt.

Le cyclone tropical Megan a été rétrogradé en dépression tropicale après son passage, mais les fortes pluies se poursuivent alors que la tempête se déplace vers l'intérieur des terres.

## ISLANDE

## Le volcan de Reykjanes continue de déverser des fontaines de lave (autorités)

Un volcan islandais, entré en éruption samedi pour la quatrième fois depuis décembre, crachait encore de la fumée et de la lave orange vif dans l'air lundi, ont indiqué les autorités. Le magma s'était accumulé sous terre sur la péninsule de Reykjanes, près de la capitale islandaise, Reykjavik, depuis la dernière éruption de février, incitant les autorités à mettre en garde contre une éruption imminente. «L'heure d'avertissement samedi soir n'était que de 15 minutes avant que des fontaines de roches en fusion ne commencent à jaillir d'une fissure de 3 km de long (1,9 mile), à 700 mètres de la même taille et au même endroit que l'éruption précédente», selon des médias. Lundi vers midi (GMT), les coulées de lave se sont atténuées dans l'une des trois zones actives la veille, a indiqué l'Office météorologique islandais dans un communiqué. Des barrières artificielles ont réussi à éloigner la lave des infrastructures, notamment la centrale géothermique de Svartsengi et Grindavik, une ville de pêcheurs de quelque 4 000 habitants. Au cours du week-end, la lave a coulé sur l'une des trois routes menant à Grindavik et lundi, elle s'est orientée vers le sud en direction d'une autre route menant à la ville. «Il semble peu probable que la lave atteigne la mer», a indiqué le service météorologique. «Des vents forts ont transporté des gaz dangereux du volcan vers le nord-ouest, mais il est peu probable qu'ils atteignent Reykjavik», ajoute le communiqué. L'aéroport de Keflavik à Reykjavik a déclaré qu'il restait «pleinement opérationnel». Il s'agit de la septième éruption sur la péninsule de Reykjanes depuis 2021.

## CONSTANTINE

**Affluence considérable à la campagne de don de sang depuis début Ramadhan (association)**

La campagne de don de sang lancée à travers les mosquées de la wilaya de Constantine, depuis le début du mois de Ramadhan, est marquée par une affluence considérable des fidèles venus participer, à ce geste solidaire, pouvant sauver des vies humaines, a-t-on appris lundi auprès du président de l'association de wilaya des donneurs de sang, initiatrice de cette opération Adlane Benhassane.

Les poches de sang collectées quotidiennement dans les mosquées sont évaluées entre 180 et 220 poches, soit une moyenne entre 20 et 98 poches par mosquée, a précisé à l'APS M. Benhassane, notant que l'action de collecte de sang est organisée par des équipes relevant du secteur de la santé publique et constituées de médecins et paramédicaux de divers centres de transfusion sanguine (CTS) qui interviennent chaque soir au niveau de plusieurs mosquées de la wilaya de Constantine, après le repas du F'tour.

Le nombre de poches recensées depuis le début du mois à travers ces mosquées, a connu une hausse importante dépassant 850 poches contre seulement 220 poches dénombrées durant la même période du mois de Ramadhan précédent, a affirmé M. Benhassane. Il a fait savoir dans ce même cadre que l'initiative qui touchera un total de 133 mosquées ayant été programmées à travers les 12 communes de la wilaya, a été organisée sous l'égide de la direction de la santé et de la population (DSP), en collaboration avec la direction des affaires religieuses et des wakfs.

Les quantités du sang collectées sont destinées à répondre aux besoins des établissements de santé de la wilaya en la matière, a-t-il encore révélé. Depuis sa création en 2022, l'association des donneurs de sang de la wilaya de Constantine a participé par la collecte de plus de 5.000 poches de sang en faveur des malades et des victimes d'accidents de la circulation, a indiqué son responsable.

## TIZI-OUZOU

**L'EPH de Souk El-Thenine livré en juin 2025**

Le nouveau établissement public hospitalier (EPH) de 60 lits en construction dans la commune de Souk El-Thenine, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, sera réceptionné en juin 2025, a annoncé dimanche le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Mohamed Klaleche. En visite d'inspection sur le chantier, dont les travaux avoisinent les 40%, M. Klaleche a assuré avoir reçu toutes les garanties des autorités locales pour sa livraison avec ses équipements en juin de l'année prochaine. Inscrit en 2010, puis gelé et dégelé en mai 2019, ce projet d'un montant de deux (2) milliards DA, implanté au chef lieu de la commune de Souk-El-Thenine, permettra l'amélioration de la prise en charge médicale dans la daïra de Maâtkas dont la population avoisine les 50.000 habitants. La même daïra dispose, par ailleurs, de deux (2) centres de santé aux chefs-lieux de communes de Souk El-Thenine et Souk El Khemis, et six unités de soins implantées aux villages de Cherkia, Ighil Ouène, Berkouka, Agouini Boufal, Taghilt Mahmoud et Sidi Ali Moussa.

## SANTÉ DES PÈLERINS

**Insolations et troubles respiratoires, principaux problèmes de santé des pèlerins**

Les insolations et les troubles et maladies du système respiratoire constituent les principaux problèmes de santé affectant les pèlerins algériens lors de l'accomplissement des rituels du Hadj à indiqué mercredi, le président de la commission médicale d'examen des futurs pèlerins du secteur sanitaire de Boufarik (Blida), Dr. Mohamed Yousfi.

«Les insolations et les troubles respiratoires touchent particulièrement les personnes âgées parmi les pèlerins, et sont notamment dus aux températures élevées avoisinant les 50 degrés et le manque de précautions de certains pèlerins lors de l'accomplissement des rituels», a expliqué le Dr. Yousfi en marge du lancement, à la polyclinique de Soumaâ, des consultations

médicales au profit des futurs pèlerins concernés par le Hadj 2024.

L'utilisation excessive des climatiseurs et l'exposition à l'air froid dans les chambres, sont les autres causes des insolations et les troubles respiratoires chez des pèlerins, a-t-il ajouté.

Se basant sur son expérience antérieure dans le domaine, le praticien a, également, abordé d'autres problèmes de santé affectant les pèlerins algériens, dont les infections cutanées et les troubles du système digestif.

La commission médicale qu'il préside, donne des conseils et des orientations, afin de s'en prémunir, aux futurs pèlerins, notamment ceux souffrant de maladies chroniques, à l'occasion de ces examens

## SÉCURITÉ SANITAIRE

**Le ministre de la Santé appelle à adopter une vision proactive (ministre)**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a appelé, lundi à Alger, à adopter une vision proactive dans le domaine de la sécurité sanitaire.

Lors de sa visite d'inspection à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M. Saihi a souligné que dans le cadre de la modernisation, il faut qu'il y ait une vision proactive dans le domaine de la sécurité sanitaire, notant que l'Algérie avance «pas sûrs» dans le domaine de la sécurité sanitaire, d'autant plus que la production des médicaments a enregistré une hausse, durant les dernières années, dans les deux secteurs public et privé. Le ministre a en outre affirmé que le défi actuel est d'atteindre un plus grand taux de production locale pour couvrir la demande, appelant les producteurs des médicaments et des équipements médicaux des deux secteurs public et privé à emprunter cette voie, cette stratégie étant à même de «créer des postes d'emploi, de préserver la sécurité sanitaire et de contribuer à la création d'une dynamique économique». Le ministre a également invité le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) à élaborer une étude, en coordination avec les services du ministère autour des pathologies et des épidémies en Algérie et à adapter la production des médicaments sur la base de cette étude,



en vue de parvenir à l'autosuffisance, conformément à la stratégie nationale de la sécurité sanitaire et au développement de l'économie nationale. M. Saihi a abordé la modernisation de la PCH et le bon de commande électronique qui a permis, a-t-il dit, de «maîtriser le stock des médicaments et de résoudre le problème des médicaments périmés dont les pertes ont été estimées en 2021 à 60 milliards de centimes, contre 20 Mds de centimes en 2022».

«Dans le cas où le stock d'un hôpital est maintenu pour plus d'un mois, ce qui signifie une faible utilisation des médicaments, un autre hôpital pourrait en bénéficier afin d'éviter les perturbations et la pénurie», ajoute le ministre. Pour ce qui est de la

lutte contre la pénurie, M. Saihi a affirmé qu'en 2023 «aucun cas de rupture n'avait été enregistré, sauf quelques perturbations et ce grâce à la production locale de certains médicaments tels que les anesthésiants».

Il a appelé les opérateurs du domaine à «continuer de travailler pour atteindre la sécurité sanitaire».

Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula a souligné l'importance de la coordination entre le ministère et le Conseil pour orienter la production suivant la demande, affichant «la disposition du CREA à accompagner les efforts de l'Etat dans ce sens». Dans le même sillage, M. Moula a rappelé la création récente de la

commission conjointe entre le ministère et le CREA ayant pour mission d'examiner l'état des médicaments. Tous les acteurs du domaine seront impliqués pour atteindre les objectifs escomptés, a-t-il poursuivi. Intervenant à cette occasion, le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Samir Ferhat a présenté un exposé sur la gestion de la pharmacie et le bon de commande électronique ayant permis le traitement de 99.000 demandes en 2023.

A rappeler que le ministre était accompagné lors de cette visite, du président du CREA, du président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), du PDG du groupe Saldal et des directeurs centraux au ministère de la santé.

## CARDIOLOGIE

**Lancement d'un registre des syndromes coronariens aigus à Alger**

L'Institut national de Santé Publique (INSP) a lancé, jeudi, un registre «régional» des syndromes coronariens aigus «ST+» (maladies cardio-vasculaires) pour Alger, dont l'objectif est d'identifier dans les meilleurs délais, les malades nécessitant une prise en charge urgente, a annoncé le directeur général de l'institut, Pr Abderrezak Bouamra.

«Le registre est un outil d'enregistrement des nouveaux cas souffrant de cette pathologie dans le but d'améliorer la prise en charge nécessitant une très grande rapidité d'action pour déboucher les vaisseaux sanguins, étant le seul moyen pour éviter l'arrêt cardiaque», a expliqué à l'APS le Pr. Bouamra, en marge d'une Journée d'information

dédiée au lancement de ce registre. De son côté, Pr Mohamed Chettibi, chef du service cardiologie au CHU de Beni-Messous, a expliqué que la pathologie des syndromes coronariens aigus ST+ est une maladie aigue causant une obstruction brutale et rapide de l'artère du cœur, ajoutant que dans ce cas, «il serait vital de déboucher l'artère dans les six heures qui suivent sinon le patient décèdera». Pour sa part, Dr Soraya Belamri, responsable du service des causes médicales de décès à l'INSP, a affirmé que «les maladies cardio-vasculaires constituent entre 18 % et 20 % des causes médicales des décès, d'où l'importance que revêt ce registre en vue d'identifier ces pathologies et agir

rapidement dans la prise en charge du malade». Le président de la Société algérienne de cardiologie, Pr Brahim Kichou, a quant à lui, indiqué que ce registre «va dévoiler les nouvelles tendances sur l'incidence de cette pathologie (syndromes coronariens aigus) et permettre une meilleure prise en charge des malades dans la capitale».

Il a rappelé dans le même cadre, que la Société algérienne de cardiologie a déjà mis en place un registre national dédié à la même pathologie, «basé sur un maillage des différents secteurs sanitaires et différents hôpitaux à l'échelle nationale pour assurer un transfert des malades dans ces structures dans les meilleurs délais».

ce devoir religieux, ont été lancées le début de semaine en cours à travers les secteurs sanitaires de Larbaâ, Mouzaia, Ouled Yaich et Boufarik.

Le premier vol de départ des pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam aura lieu le 20 mai prochain à partir de l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène à destination de Médine, selon l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO).

Un total de 146 vols sont prévus pour le transport des pèlerins vers les Lieux saints à partir de 12 aéroports, dont 88 seront assurés par Air Algérie, 43 par la compagnie saoudienne «Saudi Arabian Airlines» et 15 par la compagnie «FlyNas», a précisé l'ONPO dans un communiqué.

PALESTINE

# Ghaza : la mort de 23 enfants due à la malnutrition n'est que la «pointe de l'iceberg» (UNICEF)

La «mort lente et douloureuse» de 23 enfants dans le nord de Ghaza, due à la malnutrition et à la déshydratation, «ne serait que la pointe de l'iceberg», car seuls ceux qui ont pu être transportés dans les hôpitaux sont signalés, a déclaré lundi le directeur général adjoint du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Ted Chaiban.

Le responsable onusien s'exprimait lors d'un panel sur la situation humanitaire à Ghaza, organisé dans le cadre du Forum humanitaire européen 2024, prévu pour une durée de deux jours à Bruxelles. Selon M. Chaiban, un enfant sur trois dans le nord de Ghaza souffre de malnutrition aiguë. «Il faut des inspections plus rapides à Rafah (...) afin que la population puisse obtenir le soutien dont elle a besoin», a-t-il pressé, ajoutant qu'il s'agit d'une compression délibérée de l'espace humanitaire. Chaque itinéraire alternatif d'acheminement de l'aide devrait être utilisé, a-t-il souligné, relevant qu'il y a



des centaines de camions qui attendent à la frontière égyptienne. De son côté, le ministre belge de la Coopération au Développement, Caroline Gennez a alerté sur les plans de l'entité sioniste visant à déplacer la population de Ghaza. «Nous devons prévenir le génocide, nous devons

veiller à prévenir le nettoyage ethnique, nous devons veiller à empêcher la recolonisation», a déclaré Gennez. Et d'ajouter: «Nous devons nous assurer de ne pas jouer à un jeu cynique qui sert l'agenda des mouvements de colonisation». Le directeur de l'Association des agences

internationales de développement, Faris Arouri, pour sa part, déclaré que sans un cessez-le-feu total et permanent à Ghaza, toute présence sur le terrain serait «inadéquates». «Nous ne pouvons pas nourrir les gens pour qu'ils meurent le ventre plein», a-t-il prévenu.

## L'OMS «terriblement préoccupée» par les bombardements sionistes aux abords du plus grand hôpital de Ghaza

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est dit lundi «terriblement préoccupé» par les bombardements sionistes près du plus grand hôpital de la bande de Ghaza, ajoutant que cette nouvelle agression «mettait en danger la santé des personnels, des patients et des civils».

«Nous sommes terriblement

préoccupés» par les bombardements près de l'hôpital al-Chifa dans le nord de Ghaza, a écrit Tedros Adhanom Ghebreyesus sur le réseau X.

Il a averti que cette situation «compromettait les services de santé, l'accès pour les ambulances et l'acheminement de fournitures destinées à sauver des vies».

Selon des habitants, plus de 45

chars et véhicules blindés de transport de troupes sionistes sont entrés à l'aube dans al-Rimal, le quartier de l'hôpital.

La bande de Ghaza est désormais un «cimetière à ciel ouvert» après avoir été une «prison à ciel ouvert», avait auparavant dénoncé le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell.

AFRIQUE

## Les épidémies et les endémies sont plus qu'un problème de santé publique (chercheurs)

Les épidémies et les pandémies sont plus qu'un problème de santé, car elles aggravent la situation de précarité des populations déjà enlisées sous le poids des grandes endémies et des maladies non transmissibles, ont estimé mercredi soir à Cotonou plusieurs scientifiques africains. «Le monde est de plus en plus confronté à de sérieux problèmes de crises sanitaires qui affectent non seulement le bien-être des populations, mais aussi impactent négativement l'économie de chaque pays, et entravent ainsi leur développement», a souligné Raoul Saizonou, un officiel de l'Organisation mondiale de la Santé, à l'ouverture des deuxièmes journées nationales d'infectiologie du Bénin.

Pour sa part, le président de la Société béninoise de pathologie et d'infection tropicale, Angelo Attinssounon,

pense que les maladies infectieuses impactent chaque jour négativement le quotidien et donnent du fil à retordre aux pays concernés.

«Les infections à plusieurs noms demeurent les premières causes de mortalité et de morbidité en Afrique», a-t-il dit. Ange Dossou, représentant du ministre béninois de la Santé, a fait observer que l'un des principaux objectifs auxquels s'attelle son département ministériel est «la réduction considérable de l'impact des grandes endémies (...) sur le développement du Bénin».

Les deuxièmes journées nationales d'infectiologie du Bénin, qui ont débuté mercredi soir à Cotonou, sont destinées à un partage d'expériences entre acteurs du secteur pour une meilleure qualité et sécurité des soins en infectiologie en Afrique.

ETATS UNIS

## Près de 20.000 décès dus à la grippe cette saison (CDC)

Il y a eu au moins 29 millions de cas de grippe, 320.000 hospitalisations et 20.000 décès dus à la grippe jusqu'à présent cette saison aux Etats-Unis, ont révélé les dernières données publiées vendredi par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Di-

sease Control and Prevention) des Etats-Unis (CDC).

L'activité de la grippe saisonnière reste élevée à l'échelle nationale, avec même des augmentations dans certaines régions du pays.

Les CDC ont par ailleurs indiqué que 13 décès pédiatriques associés à

la grippe ont été signalés au cours de la dernière semaine se terminant le 9 mars, portant le total de la saison à 116 décès pédiatriques. Selon les données des CDC, plus de 8.800 patients ont également été admis à l'hôpital pour cause de grippe la semaine dernière.

TUBERCULOSE

## Rebond des cas en France en 2023, selon une étude

La tuberculose, si elle reste à un niveau faible, a connu un rebond de cas en France en 2023 après trois années d'ère Covid, selon une étude publiée mardi par Santé publique France. Après 5.114 cas recensés en 2019, année d'avant-Covid, il y a eu «une forte diminution des cas et du taux de déclaration l'année de survenue de la pandémie», puis «les deux années suivantes», est-il résumé dans un bulletin épidémiologique hebdomadaire, avant la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose du 24 mars.

Alors que la crise sanitaire «n'avait pas eu de conséquences sur la sévérité et la mortalité par tuberculose» en 2022, 2023 a connu «un changement de tendance, avec une augmentation de l'incidence» (4.728 cas déclarés, selon des données provisoires), probablement lié à «un rattrapage des cas diagnostiqués», notent les auteurs de l'étude.

Vu la situation également d'autres pays, «la vigilance reste de mise». Transmise par voie aérienne, la tuberculose est une infection bactérienne très contagieuse touchant le plus souvent les poumons, mais pouvant se propager au cerveau. Détrônée récemment par le Covid-19 comme première cause de décès par infection dans le monde, la tuberculose continue, malgré vaccin et antibiotiques, d'être problématique. Sa persistance en France, même avec moins de 10 cas/100.000 habitants, fait que le vaccin y reste recommandé, sans être obligatoire. La baisse régulière des cas déclarés (reflux d'environ 5% par an depuis un demi-siècle) et des décès dans le pays est interrompue parfois par «des hausses limitées et transitoires» liées à des événements extérieurs, pointe l'étude.

BURKINA FASO

## Une épidémie de grippe aviaire signalée à Ouagadougou (OMSA)

Les autorités du Burkina Faso ont signalé un foyer de grippe aviaire (H5N1) dans la capitale Ouagadougou, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Il s'agit d'un foyer de grippe aviaire hautement pathogène H5N1, signalé dans une ferme située à Ouagadougou, a précisé l'OMSA. Le virus a tué 441 oiseaux, a indiqué l'OMSA basé à Paris, dans un rapport citant les autorités locales.

TCHAD

## L'hépatite E se propage dans les camps de réfugiés soudanais (ONG)

Les cas d'hépatite E se multiplient dans les camps de réfugiés de l'est du Tchad abritant des personnes ayant fui le conflit au Soudan, selon Médecins sans frontières (MSF).

«L'hépatite E se propage dans les camps de réfugiés de l'est du Tchad, où plus de 550 000 Soudanais fuyant le conflit au Soudan voisin ont trouvé refuge», a prévenu MSF, signalant que la propagation de l'hépatite E est exacerbée par le mauvais assainissement et le manque criant d'eau potable dans les camps dispersés dans la province tchadienne du Ouaddaï. «Un an après le début de la guerre au Soudan, le sort de ceux qui ont cherché refuge au Tchad reste désastreux», a déclaré Erneau Mondesir, coordinateur médical MSF à Adré, au Tchad. «Il s'agit d'un risque sanitaire non seulement pour les réfugiés mais aussi pour les communautés d'accueil», selon le responsable.

«Sans une action rapide pour améliorer les infrastructures d'assainissement et améliorer l'accès des populations à l'eau potable, nous risquons d'assister à une recrudescence des maladies évitables et à des pertes de vies inutiles», avertit le coordinateur de MSF. A ce jour, MSF a enregistré 954 cas d'hépatite E parmi les réfugiés, dont 11 femmes enceintes, et quatre patients sont décédés. «Malgré nos efforts incessants, la réponse humanitaire dans l'est du Tchad a été entravée par un financement insuffisant pour les organisations humanitaires sur le terrain, laissant des lacunes critiques dans l'approvisionnement en nourriture, en eau et en installations sanitaires, affirme Mondesir.

RECHERCHE MÉDICALE

## Les pathologies neurologiques, principale cause mondiale de problèmes de santé (étude)

Les pathologies qui frappent le système nerveux, comme les démences de type Alzheimer mais aussi les migraines ou les conséquences d'un AVC, sont désormais la principale cause mondiale de problèmes de santé, selon une vaste étude parue vendredi. Selon ce travail, paru dans le Lancet Neurology, ce ne sont donc plus les pathologies cardiovasculaires, mais bien celles d'ordre neurologique au sens large, qui causent le plus de tort aux personnes encore en vie. En 2021, 43% de la population mondiale - soit 3,4 milliards de personnes - était touché

par un trouble neurologique, selon cette étude menée par des centaines de chercheurs sous l'égide de l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), organisme de référence en matière de statistiques de santé. Ce niveau serait bien plus élevé que les estimations actuelles et signifierait que ces troubles ont bondi de plus de moitié depuis 1990. Les chercheurs y voient entre autres une conséquence du vieillissement de la population, d'autant que la grande majorité des troubles neurologiques ne peuvent être guéris et perdurent donc potentiellement pen-

dant des années jusqu'au décès. Ce sont, de loin, les AVC (accident vasculaire cérébral) qui provoquent le plus de handicaps et de problèmes de santé. Selon l'étude, ils ont fait perdre 160 millions d'années de vie en bonne santé - un indicateur censé aller au-delà de la simple espérance de vie pour prendre en compte la situation réelle des personnes - à l'ensemble de la population mondiale. Suivent l'encéphalopathie néonatale, une forme de pathologie qui comme son nom l'indique frappe un enfant dès la naissance, les démences de type Alzheimer,

puis les conséquences neurologiques du diabète. Les méningites et l'épilepsie occupent la suite du classement. Quant aux séquelles neurologiques du Covid, qui constituent notamment l'un des volets du Covid long, elles figurent à la vingtième place. En matière de mortalité, les problèmes neurologiques ont tué plus de onze millions de personnes en 2021, selon l'étude. On reste ici en-dessous du bilan des maladies cardiovasculaires - 19,8 millions - qui sont souvent plus vite meurtrières.

# MAUX DE TÊTE

## Quelle différence entre céphalées de tension et migraine

Environ la moitié d'entre nous souffrent de maux de tête au moins une fois par an. Il existe deux types de causes à ces maux : les céphalées de tension, assez communes, et les migraines, moins fréquentes. Rarement graves, les maux de tête peuvent cependant être révélateurs d'une maladie plus sérieuse.

### Quels sont les symptômes des maux de tête ?

Les céphalées de tension (qui n'ont aucun rapport avec l'hypertension artérielle !) se manifestent surtout au niveau du front et de la nuque. Ce sont des douleurs perçues comme une pression (ou tension) ou un serrement exercé sur ces parties de la tête. La douleur peut augmenter de manière progressive ou apparaître brusquement. Certaines céphalées de tension durent parfois plusieurs heures, voire même plusieurs jours.

Elles sont différentes des migraines qui se manifestent par des douleurs lancinantes du côté droit ou gauche de la tête, parfois pendant des heures, voire des jours. La douleur suit les battements du cœur. L'épisode est souvent associé à d'autres symptômes : une intolérance à la lumière, au bruit et aux odeurs, des nausées, des vomissements, etc.

La migraine peut être précédée de signes prémoniteurs : fourmillements ou, plus rarement, faiblesse d'un côté ou vertiges (migraine basilaire). Dans le cas de la migraine avec aura ou migraine ophthalmique, la personne ressent d'abord des troubles visuels : voile noir, éclairs en zigzags ou scotomes scintillants (un point scintillant qui grossit progressivement jusqu'à gêner la vision).

Certains migraineux souffrent d'une forme particulière de migraine, la céphalée de Horton ou algue vasculaire de la face. Ce type de migraine est caractérisé par des douleurs très intenses et d'apparition soudaine, qui touchent un côté du visage au niveau de la tempe, de la joue ou derrière l'œil. La céphalée de Horton touche plutôt les hommes jeunes.

Les enfants peuvent être atteints de migraine dès deux ans. Souvent, on ne s'en rend compte qu'à partir de cinq ans, lorsque l'enfant est en mesure de décrire cette sensation douloureuse. Les crises de migraine sont courtes chez les tout-petits, mais elles ne sont pas rares : 5 à 10 % des enfants en seraient atteints.

Il apparaît aux parents d'être attentifs pour reconnaître les signes de la migraine chez un très jeune enfant et les distinguer d'un simple mal de tête. Un bébé atteint d'une crise de migraine est grognon, il pleure et cesse de s'occuper. Il est pâle et se tient la tête.

La crise peut s'accompagner de vomissements.



### Quelles sont les causes des céphalées ?

Les causes des céphalées de tension sont inconnues. Toutefois, on sait que certains facteurs favorisent leur apparition : le stress, le surmenage et la fatigue ;

La consommation de boissons alcoolisées ;

L'excès ou l'arrêt brusque d'une consommation de café ;

Des lunettes mal adaptées ou une absence de lunettes alors qu'elles seraient nécessaires ;

Le bruit ;

Chez certaines personnes, la consommation d'aliments tels que les fromages trop faits, les noix, le chocolat, les vins blancs, les salaisons, les agrumes, la crème aigre, les pâtisseries et les pains frais en pâte levée, les exhausteurs de saveur (glutamate) ou les édulcorants (aspartame), etc.

Chez les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

### Les céphalées par abus d'antalgiques

Les céphalées par abus d'antalgiques se caractérisent par la répétition de céphalées de tension suite à la surconsommation de médicaments contre la douleur. Tout se passe comme si chaque prise d'antalgique était suivie par un rebond du mal de tête. Ces maux de tête incessants représentent 15 à 20 % des consultations dans les centres spécialisés dans le traitement des maux de tête. Les mécanismes de ce phénomène ne sont pas élucidés. Le traitement consiste à sevrer progressivement les personnes qui en souffrent.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

### Quelles sont les complications éventuelles du mal de tête ?

Les maux de tête ordinaires n'entraînent aucune complication. Mais là encore, il est parfois difficile de déterminer s'ils sont anodins ou le signe d'une maladie plus grave. Dans le doute, mieux vaut consulter son médecin, notamment lorsqu'il y a violemment mal à la tête, ou si les douleurs se prolongent. Si vous êtes sujet aux céphalées à répétition, il vous sera peut-être difficile de déterminer si elles sont banales ou non. Il faut alors tenter de noter si elles sont différentes en intensité, en durée et en fréquence.

### La prise en charge de la migraine chez la femme enceinte

Il existe souvent une amélioration de la migraine pendant la grossesse et on constate parfois une disparition complète des crises. La stabilisation des taux d'œstrogènes chez la femme enceinte a une action protectrice sur les vaisseaux sanguins. Les cas d'aggravation sont peu fréquents et il est rare qu'une maladie migraineuse apparaisse pour la première fois au cours de la grossesse.

La prise de médicaments peut être évitée chez les femmes qui notent une amélioration de la migraine pendant leur grossesse. On peut, si nécessaire, les remplacer par des alternatives comme le repos, les massages ou l'application de poches de glace.

Lors de crises sévères, celles-ci doivent nécessairement être traitées car leur répétition peut présenter un danger pour le fœtus. Dans ce cas, le médicament le plus couramment utilisé est le paracétamol. La caféine à faible dose peut aussi être utilisée. L'aspirine et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont formellement contre-indiqués à partir du cinquième mois de la grossesse. Les anti-migraineux de la famille des triptans sont déconseillés, car leurs effets pendant la grossesse sont encore mal connus. La dihydroergotamine est contre-indiquée. Pendant l'allaitement, le paracétamol est sans danger pour le nourrisson.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux

# Comment soulager la migraine ?

### Le traitement de la crise

Le traitement de la crise de migraine repose sur la prise d'antalgiques de niveau 1 : paracétamol ou aspirine seule ou associée à un antinauséux. Les AINS peuvent également être utilisés. Ceux recommandés dans la migraine sont le diclofénac, l'ibuprofène, le kétoprofène et la naproxène. Ils sont listés ci-dessous. Les antalgiques contenant un opiacé (codéine, tramadol) ou un dérivé de la morphine sont déconseillés en raison d'un risque d'abus.

Lorsque les crises de migraine sont intenses ou qu'elles ne sont pas soulagées par les antalgiques usuels tels que les Ains, le médecin peut prescrire un médicament de la famille des triptans. Il s'agit de puissants vasoconstricteurs qui agissent principalement sur les vaisseaux crâniens. Le traitement de la crise doit être pris de façon précoce, lors de l'apparition du mal de tête. Des dérivés de l'ergot de seigle (ergotamine, dihydroergotamine) peuvent également être utilisés dans le traitement de la crise. Ils sont généralement proposés lorsque les autres traitements (Ains, triptans) ne permettent pas de soulager les crises.

### Le traitement de fond

En fonction de la fréquence et de l'intensité des crises, le médecin peut être amené à prescrire un traitement de fond à prendre quotidiennement. Ce traitement vise à permettre de diminuer la fréquence ou l'intensité des crises de migraine, mais ne les fait pas disparaître totalement. Il comprend des hétoproloquants : cette famille de médicaments, essentiellement utilisée en cardiologie, s'est montrée efficace dans le traitement de fond de la migraine. Ces médicaments ont un intérêt particulier lorsque le stress est un facteur déclenchant de la migraine ;

Des antiépileptiques : seul le topiramate (Epi-Tomax et ses génériques) a une indication dans le traitement préventif des crises de migraine ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;



Un antidépresseur : l'amitriptyline (Laroxyl)

est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antiépileptiques : seul le topiramate (Epi-Tomax et ses génériques) a une indication dans le traitement préventif des crises de migraine ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

Des antidépresseurs : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression ;

## Quelles plantes pour soulager les maux de tête ?



Traditionnellement, l'écorce de saule blanc est précocée pour soulager les maux de tête. Les sommités fleuries de la reine-des-prés possèdent cette même propriété. Enfin, le café est souvent conseillé, en particulier au début des crises de migraine.

### Le saule blanc et la reine-des-prés dans le traitement des maux de tête

Grâce aux flavonoïdes et aux composés salicylés contenus dans son écorce, le saule blanc pourrait calmer les maux de tête. Néanmoins, aucune étude scientifique n'a validé cet usage qui repose essentiellement sur la tradition et sur une analogie avec

l'aspirine. La reine-des-prés (ou spirée) est parfois utilisée parce qu'elle contient des substances similaires à celles du saule blanc.

### Les plantes riches en caféine dans le traitement des maux de tête

La caféine contenue dans le maté, le café, le thé, etc. est fréquemment conseillée par les médecins aux personnes qui souffrent de migraine.

Prise dès les premiers symptômes, une tasse de café peut limiter l'intensité des maux de tête. Dans les médicaments contre la douleur et les maux de tête, la caféine est souvent associée aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS, par exemple l'aspirine) dont elle augmenterait

l'efficacité.

### La menthe poivrée dans le traitement des maux de tête

L'application d'huile essentielle de menthe poivrée sur les tempes est parfois recommandée pour soulager les maux de tête, sans aucune preuve d'efficacité.

### Les autres plantes dans le traitement des maux de tête

La grande camomille (Tanacetum parthenium) est traditionnellement considérée comme l'une des plantes les plus efficaces contre les maux de tête. Son efficacité a été reconnue par l'OMS pour prévenir les crises de migraine.

### Existe-t-il des risques à soigner les maux de tête par les plantes ?

Attention, si les maux de tête s'accompagnent de tremblements, d'agitation, de fièvre, de raideur de la nuque, de malaise, de vomissements ou de diminution de la force musculaire, consultez un médecin en urgence.

Un mal de tête modéré qui dure plus de 48 heures justifie également une consultation, en particulier chez les personnes qui souffrent d'hypertension artérielle.

Les contre-indications de l'écorce de saule blanc correspondent essentiellement à celles de l'aspirine.

Un abus de café peut provoquer des palpitations et des insomnies.

## EGYPTE

**La Banque mondiale prévoit une aide de plus de 6 milliards de dollars**

La Banque mondiale (BM) prévoit de venir en aide à l'Égypte à hauteur de plus de 6 milliards de dollars sur trois ans, afin de lui permettre de mener à bien ses priorités en matière de développement, a annoncé lundi l'institution basée à Washington.

"Au cours des trois prochaines années, la Banque mondiale compte fournir plus de 6 milliards de dollars en soutien à l'Égypte", a indiqué la BM dans un communiqué. Cela inclut, après approbation du conseil d'administration de la Banque, "3 milliards de dollars de soutien financier pour les programmes du gouvernement et 3 milliards destinés au secteur privé, y compris la mobilisation de capitaux privés pour financer des projets.

L'annonce de cette nouvelle aide de 6 milliards de dollars s'inscrit dans le sillage d'engagements similaires de la part d'autres entités. Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé le 6 mars une rallonge de 5 milliards de dollars de prêts et l'Union européenne (UE) a signé dimanche un "partenariat stratégique" pour 7,4 milliards d'euros.

Le Caire consacre une bonne partie de ses ressources au remboursement de sa dette extérieure, qui a

triplé en une décennie pour atteindre près de 165 milliards de dollars. Les nouveaux programmes de la Banque mondiale doivent se concentrer "sur l'accroissement des opportunités pour la participation du secteur privé dans l'économie", le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques et "l'amélioration de la productivité et de l'efficacité de la gestion des ressources publiques", a relevé l'institution.

## PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL

**Les 19 candidats entament la dernière semaine de campagne électorale**

Les 19 candidats à l'élection présidentielle sénégalaise ont entamé lundi leur deuxième et dernière semaine de campagne électorale qui prendra fin vendredi avant le scrutin prévu dimanche 24 mars.

Commencée à deux jours du mois de Ramadan, la première semaine de campagne s'est déroulée

sans incidents majeurs. Les candidats se sont déployés aux quatre coins du pays en vue d'expliquer leur programme de gouvernement.

Du côté des partenaires du Sénégal, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union européenne (UE)

ont commencé à déployer des observateurs sur le terrain.

La CEDEAO a annoncé dimanche dans un communiqué l'envoi d'une mission d'observation électorale de 130 membres dirigée par l'ancien sous-secrétaire général des Nations Unies, le Nigérian Ibrahim Agboola Gambari.

Dans le même communiqué, elle a lancé un appel à toutes les parties prenantes du processus électoral "à faire du Sénégal le vrai gagnant" de la présidentielle, les invitant "à prôner et à donner la priorité à la tolérance, à la paix et à la réconciliation à travers des propos et des actes pacifiques".

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**Guterres condamne l'attaque contre des casques bleus de la MONUSCO**

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a condamné l'attaque qui a blessé, samedi, huit soldats de maintien de la paix des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC). Au moins huit casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ont été blessés dans l'attaque survenue dans la journée de samedi dans l'est du pays.

Selon la MONUSCO, cette attaque est survenue dans la région

de Sake, à seulement 20 kilomètres de Goma, la capitale de la province du Nord-Kivu. Dans un communiqué publié dimanche soir par son porte-parole, le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a condamné l'attaque, soulignant qu'"elle pourrait constituer un crime de guerre au regard du droit international".

Il a appelé "tous les groupes armés à cesser immédiatement les hostilités et à participer au processus de désarmement". Les soldats de la paix étaient déployés depuis plusieurs semaines dans le cadre

de l'opération Springbok dans la région du Nord-Kivu, travaillant aux côtés des troupes gouvernementales dans des opérations militaires.

Le secrétaire général et la cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita, ont souligné la détermination de l'ONU à "poursuivre la mise en œuvre de son rôle de protection des civils auprès du Conseil de sécurité et à travailler avec les forces de défense et de sécurité de la RDC pour renforcer les patrouilles conjointes et unilatérales visant à protéger les civils".

## NIGERIA

**Plus de 100 personnes enlevées dans le nord-ouest**

Plus de 100 personnes ont été enlevées dans le nord-ouest du Nigeria, lors de deux attaques distinctes, dans l'État de Kaduna, où plus de 200 élèves avaient déjà été kidnappés début mars, ont indiqué lundi les autorités locales.

Ces nouveaux kidnappings font suite à celui de plusieurs dizaines de personnes la semaine dernière dans le même district de Kajuru, ainsi qu'à celui début mars de

plus de 250 élèves d'une école de Kuriga, à 150 kilomètres de Kajuru. Les nouveaux enlèvements ont eu lieu au cours du week-end. Dans la nuit de dimanche à lundi, des hommes armés ont enlevé 87 personnes dans la localité de Kajuru Station, selon le président du gouvernement local, Ibrahim Gajere. "Ils sont allés chercher les gens chez eux sous la menace d'une arme", a-t-il déclaré. Un habitant,

Harisu Dari, a déclaré à l'AFP que des groupes d'assaillants, connus localement sous le nom de bandits, ont pris d'assaut le village vers 22 heures et ont fait du porte-à-porte pour enlever les habitants. Samedi, 16 personnes ont été enlevées à Dogon Noma, à une dizaine de kilomètres de là, selon Harisu Dari et d'autres sources locales.

Les gangs criminels procèdent souvent à des enlèvements massifs dans

le nord-ouest du Nigeria, ciblant les écoles, les villages et les autoroutes où ils peuvent rapidement enlever un grand nombre de personnes en échange d'une rançon. Des hommes armés avaient enlevé mardi dernier des dizaines de personnes dans un autre village du district de Kajuru, quelques jours après le rapt de plus de 250 élèves d'une école de la même région.

## CONFLIT AU SOUDAN

**24 millions d'enfants exposés à une année de violations de leurs droits (ONU)**

Environ 24 millions d'enfants au Soudan risquent "une catastrophe générationnelle" et leurs droits à la vie, à la protection, à l'éducation, à la santé et au développement "ont été gravement violés", depuis le début du conflit en avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), a indiqué lundi un comité de l'ONU.

Le Comité des droits de l'enfant (CRC) a observé dans un communiqué "des attaques répétées contre des civils et des biens de caractère civil, des meurtres généralisés, notamment à motivation ethnique, et la mort de milliers de civils, dont beaucoup d'enfants".

Des rapports inquiétants ont fait état "de viols de civils, de refus d'accès humanitaire affectant l'accès des enfants aux produits de première nécessité, et d'autres violations du droit international, notamment des violations des droits économiques et sociaux des enfants".

Ces violations ont exposé 24 millions d'enfants au Soudan à une catastrophe générationnelle. Parmi ces enfants, 14 millions ont cruellement besoin d'une aide humanitaire, 19 millions ne sont pas scolarisés et 4 millions sont déplacés, selon l'UNICEF, faisant du Soudan "la plus grande crise de déplacement d'enfants au monde".

Pire encore, les deux tiers des Soudanais n'ont pas accès aux services de santé après que 70 à 80 % des hôpitaux ont cessé de fonctionner suite à une grave pénurie de fournitures médicales, y compris de médicaments vitaux.

L'UNICEF a prévenu que des dizaines de milliers d'enfants mourraient probablement sans un soutien supplémentaire, y compris un financement international accru.

Dans tout le pays, des écoles ont été détruites, et au moins 170 campus ont été transformés en abris d'urgence pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays, mettant ainsi en péril le droit des enfants à l'éducation pendant de nombreuses années.

Le CRC est "profondément préoccupé par ces violations flagrantes des droits des enfants à la vie, à la survie, à l'éducation et au développement, garantis par le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire".

## CÔTE D'IVOIRE

**1,3 milliard de dollars du FMI pour lutter contre le changement climatique**

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un accord en faveur de la Côte d'Ivoire d'un montant de 1,3 milliard de dollars pour aider le pays dans sa lutte contre le changement climatique, au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité, a indiqué le FMI, lundi, dans un communiqué.

"La hausse des températures, la perturbation des régimes de précipitations, les inondations, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion du littoral constituent autant de problèmes majeurs qui mettent fréquemment en péril la réalisation d'une croissance économique résiliente, durable et inclusive", a déclaré le président par intérim du Conseil d'administration et directeur général adjoint du FMI, Kenji Okamura, cité par le communiqué.

L'appui budgétaire accompagnera les réformes mises en œuvre par les autorités ivoiriennes pour améliorer l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, en particulier dans les domaines de l'agriculture, du transport, des infrastructures et de la gestion des finances publiques.

Le FMI explique la vulnérabilité de l'économie ivoirienne face au changement climatique par la forte dépendance du pays à l'agriculture ainsi que par la concentration des activités industrielles et de services dans les zones côtières.

L'agriculture, qui emploie environ la moitié de la population active, contribue à environ 17% du PIB et 10% des recettes fiscales. Parallèlement, le pays enregistre une augmentation des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution dans les zones urbaines, qui présentaient toutefois un faible niveau initial.

Selon le directeur général adjoint du FMI, la mise en œuvre des réformes devrait améliorer la résilience de la Côte d'Ivoire au changement climatique (à moyen terme, remplacer des financements plus coûteux, constituer des marges contre les chocs climatiques et les besoins prospectifs de la balance des paiements qui en découlent).

Les réformes de cet accord seront menées parallèlement à celles des accords au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) approuvés en mai 2023 pour un montant d'environ 2 601,6 millions de DTS (droits de tirages spéciaux), soit 3,5 milliards de dollars.

APS

## PALESTINE Guterres : "Le dernier rapport sur l'insécurité alimentaire à Gaza est un constat effroyable"

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a qualifié lundi le dernier rapport sur l'insécurité alimentaire à Gaza de "constat effroyable" concernant les conditions que subissent les civils dans la région.

Alors que la famine menace le nord de Gaza, Guterres a souligné que plus de la moitié de la population, soit 1,1 million de Palestiniens, ont épuisé leurs réserves alimentaires, les exposant à une famine catastrophique.

"Le dernier rapport sur l'insécurité alimentaire à Gaza constitue un constat effroyable des conditions de vie des civils sur le terrain", a déclaré Guterres. Selon le chef de l'ONU, "les Palestiniens à Gaza endurent des niveaux horribles de faim et de souffrance".

"Il s'agit du plus grand nombre de personnes confrontées à une famine catastrophique jamais enregistré par le système intégré de classification de la sécurité alimentaire - n'importe où et n'importe quand", a-t-il souligné. Guterres a qualifié la situation à Gaza de "désastre entièrement provoqué par l'homme" et a déclaré que la situation pouvait être stoppée.

"Le rapport d'aujourd'hui est la preuve de la nécessité d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat", a-t-il pressé. Appelant l'entité sioniste "à garantir un accès complet et sans entrave aux denrées humanitaires dans tout Gaza", Antonio Guterres a également exhorté "la communauté internationale à soutenir pleinement nos efforts humanitaires".

"Nous devons agir maintenant pour prévenir l'impensable, l'inacceptable et l'injustifiable", a-t-il martelé. Les déclarations de Guterres font suite au rapport de l'Integrated Food Security Phase Classification (IPC) indiquant que dans le scénario le plus probable, les gouvernements du nord de Gaza et de Gaza sont classés dans la phase 5 de l'IPC (Famine) avec des preuves substantielles.

On estime qu'environ 70 % de la population, soit environ 210 000 personnes, se trouve en phase 5 de l'IPC (catastrophe). L'entité sioniste mène une agression barbare contre la Bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023.

Depuis lors, quelque 31 645 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs à Gaza et quelque 73 676 autres blessés, selon le dernier bilan communiqué par les autorités sanitaires de l'enclave.

L'agression sioniste a poussé 85 % de la population de Gaza à se déplacer à l'intérieur du territoire, dans un contexte de blocus paralysant visant la plupart des denrées alimentaires, ainsi que l'eau potable et les médicaments, tandis que 60 % des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, d'après les Nations unies.

L'occupant sioniste est poursuivi devant la Cour internationale de Justice (CIJ) pour crime de génocide. Une ordonnance rendue en janvier a enjoint l'entité sioniste de mettre fin aux actes à caractère génocidaire et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à la population civile de la bande de Gaza.

## La Belgique appelle à un cessez-le-feu à Gaza et à l'ouverture totale des points de passage pour l'aide humanitaire

La ministre belge des Affaires étrangères, Hadja Lahbib, a appelé lundi à un cessez-le-feu et à l'ouverture totale des points de passage pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Gaza, théâtre d'une sauvage agression sioniste.

Mme Lahbib a indiqué

dans un post sur la plateforme X que "des centaines de camions chargés d'aide doivent entrer, chaque jour, à Gaza". Elle a également souligné la nécessité d'imposer des sanctions aux colons sionistes qui commettent des actes de violence contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée.

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une agression dévastatrice dans la bande de Gaza qui a fait des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'une destruction massive des infrastructures,

ce qui a conduit l'occupant sioniste à comparaître devant la Cour internationale de Justice (CIJ) pour génocide.

L'entité sioniste a également imposé un blocus total sur la bande de Gaza, laissant sa population, en particulier les habitants du nord de l'enclave palestinienne, au bord de la famine.

## DÉSARMEMENT

### Le SG de l'ONU appelle les Etats nucléaire à promouvoir le désarmement

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé lundi les Etats dotés d'armes nucléaires à jouer un rôle pionnier en matière de désarmement, notamment en concluant un accord sur le "non-recours en premier" aux armes nucléaires.

Les armes nucléaires sont les armes les plus destructrices jamais inventées. Elles sont capables d'éliminer toute vie sur Terre, et gagnent aujourd'hui en puissance, en portée et en furtivité, a-t-il déclaré lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération. Une guerre nucléaire ne doit jamais éclater, car une telle guerre ne pourrait être gagnée par personne, a-t-il déclaré.

"Il existe une seule et unique voie pour vaincre une fois pour toutes cette menace insensée et suicidaire. Nous avons un besoin urgent de désarmement", a-t-il affirmé. M. Guterres a demandé aux Etats dotés d'armes nucléaires de donner l'exemple dans six

domaines. Premièrement, les Etats dotés d'armes nucléaires doivent recommencer à discuter pour élaborer des mesures de transparence et de confiance visant à empêcher toute utilisation de l'arme nucléaire. Deuxièmement, les menaces de recours à l'arme nucléaire doivent cesser.

Ces menaces sont inacceptables à quelque titre que ce soit. Troisièmement, les Etats dotés d'armes nucléaires doivent réaffirmer leurs moratoires sur les essais nucléaires. Cela signifie également s'engager à éviter toute mesure susceptible de porter atteinte au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Quatrièmement, les engagements en matière de désarmement nucléaire doivent se traduire par des actes.

Les Etats dotés d'armes nucléaires doivent honorer leurs engagements envers le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et doivent promouvoir de surveiller mutuellement le

respect de ces engagements. Cinquièmement, les Etats dotés d'armes nucléaires doivent de toute urgence convenir qu'aucun d'entre eux ne sera jamais le premier à utiliser des armes nucléaires.

En fait, personne ne devrait les utiliser, quelles que soient les circonstances. Sixièmement, il faut réduire le nombre d'armes nucléaires dans le monde. Cette réduction doit être dirigée par les Etats-Unis et la Russie, qui possèdent les plus grands arsenaux nucléaires.

M. Guterres a averti que les tensions géopolitiques et la méfiance actuelles avaient fait monter le risque de guerre nucléaire à son plus haut niveau depuis des décennies. Il a demandé au Conseil de sécurité de surmonter les divisions actuelles, de déclarer clairement que la menace existentielle que les armes nucléaires font peser sur l'humanité est inacceptable, et d'ouvrir la voie à un monde libéré de ces instruments de destruction.

## ÉTATS-UNIS

### Trump incapable de garantir le paiement de 454 millions de dollars pour fraudes (avocats)

Donald Trump est incapable d'apporter à la justice new-yorkaise la garantie qu'il paiera 454 millions de dollars d'amende pour fraudes financières au sein de son empire immobilier, suite à sa condamnation au civil en février, ont reconnu ses avocats lundi. Dans un document judiciaire de 5.000 pages mis en ligne lundi par la section d'appel de la cour suprême de l'Etat de New York, pour Manhattan

(tribunal de première instance, Ndlr), la défense de l'ancien président des Etats-Unis argue que garantir une telle somme est "quasiment impossible". Le montant du jugement, avec les intérêts, dépasse 464 millions de dollars (Ndlr: 355 millions plus 100 millions d'intérêts pour Donald Trump et huit millions plus intérêts pour ses fils Donald Jr. et Eric) et très peu de sociétés envisagent un bon de

garantie (une caution judiciaire, Ndlr) proche de cette magnitude", protestent les avocats qui disent avoir approché une trentaine de sociétés d'assurance. Ce qui signifie qu'en l'absence d'une garantie à 100% sur l'amende, l'appel interjeté par Donald Trump en février devant une autre juridiction, mais sans deuxième procès, ne sera pas suspensif: l'homme d'affaires et tribun politique devra ainsi s'acquitter

de toute la somme d'ici au 25 mars, sous peine de voir certains de ses biens immobiliers saisis par la justice. La section d'appel de la cour suprême new-yorkaise avait rejeté le 28 février une offre de garantie de 100 millions de dollars. L'ancien président et ses deux fils adultes avaient aussi fait appel de l'interdiction de diriger des entreprises dans l'Etat de New York pendant respectivement trois et deux ans.

## ARGENTINE

### Manifestations et heurts à la veille des 100 jours de Milei

Des accrochages répétés entre police et manifestants ont marqué lundi en Argentine une journée de manifestations pour "l'urgence alimentaire" et contre l'austérité, coïncidant avec les 100 jours au pouvoir du président ultralibéral Javier Milei.

Au moins trois personnes ont été blessées, selon un bilan initial de médias argentins non confirmé de source officielle, lors de face-à-face tendus et de heurts sporadiques dans la matinée avec les forces de l'ordre en divers points d'accès à Buenos Aires.

La police a fait usage à plusieurs reprises de canons à eau et de gaz lacrymogène, essayant pour sa part des jets de pierre, sur un des points de tension, un pont routier d'accès à la capitale, à Avellaneda, ont rapporté des médias.

La journée d'action à travers le pays, sous le mot d'ordre "La limite, c'est la faim", répondait à l'appel d'organisations de gauche radicale et de mouvements sociaux, déjà à l'origine de plusieurs mobilisations de rue depuis l'arrivée au pouvoir de M. Milei le 10 décembre.

Ces organisateurs dénoncent, dans un communiqué commun, le gouvernement pour "le manque d'approvisionnement alimentaire depuis des mois de milliers de soupes communautaires des quartiers populaires à travers le pays", réduits à "dépendre de la débrouille des travailleurs sociaux pour remplir les marmites de millions".

Le pouvoir dément avoir cessé l'approvisionnement, mais dit mener un audit rigoureux de l'aide, et mettre en place "un système transparent" où les soupes populaires dûment recensées reçoivent l'aide "en direct", sans les intermédiaires que le pouvoir qualifie de "gestionnaires de la pauvreté".

Javier Milei, dans une interview récente, a même affirmé que certaines des soupes populaires en question (plus de 40.000 selon un registre du gouvernement précédent) étaient fictives ou surévaluées.

"On va dans une soupe populaire, et on se rend compte qu'elle n'existe pas. Ou dans certaines, ils disent que 500 personnes viennent régulièrement, alors qu'il n'y en a jamais plus de 50...", a-t-il affirmé.

L'accusation scandalise les mouvements sociaux, qui rétorquent que des milliers de soupes populaires n'ont jamais reçu la visite des "auditeurs" en question du gouvernement. L'ultralibéral Milei, qui passe mardi le cap de cent jours de présidence, applique un sévère programme d'austérité budgétaire pour dompter l'inflation. Couplé à une dévaluation de plus de 50% du peso et à une libération des prix, ce programme impacte durablement les bas et moyens revenus.

## COLOMBIE

### Le président Petro nie toute intention de prolonger son mandat

Le président colombien, Gustavo Petro, a assuré lundi ne pas avoir l'intention de prolonger son mandat au-delà d'août 2026, après sa proposition de réforme de la Constitution qui a suscité les craintes de l'opposition.

"Le processus constituant convoqué n'est ni pour changer la Constitution de 1991, ni pour me perpétuer au pouvoir", a-t-il écrit sur X (ex-Twitter). Depuis les doubles mandats des présidents Alvaro Uribe (2002-2010) et de Juan Manuel Santos (2010-2018), la possibilité d'une réélection du chef de l'Etat a été supprimée en 2015.

Elu à l'été 2022, premier président de gauche de l'histoire de la Colombie, Gustavo Petro est aussi revenu lundi dans les colonnes du quotidien El Tiempo sur sa proposition "d'Assemblée nationale constituante". Il a assuré que cette réforme visait plusieurs points "requérant une attention urgente". Notamment sur la mise en oeuvre de l'accord de paix qui a conduit au désarmement de la guérilla des FARC en 2016, la modification du système judiciaire ou l'inclusion d'un chapitre sur le changement climatique et la décarbonation de l'économie. Elu sur la promesse du "changement", M. Petro, qui ne dispose plus de la majorité aux deux chambres du Congrès, n'est toujours pas parvenu à faire adopter plusieurs projets de loi qu'il veut emblématiques, comme la réforme du système de santé, de retraite ou le droit du travail.

"Si les institutions que nous avons aujourd'hui en Colombie ne sont pas capables de mener à bien les réformes sociales que le peuple a choisies par son vote (...) alors la Colombie doit se rendre à une Assemblée nationale constituante", a-t-il dit vendredi lors d'une manifestation de sympathisants indigènes dans la ville de Cali.

C'est la première fois que Gustavo Petro suggère de convoquer une assemblée en vue d'une réforme constitutionnelle. Sa déclaration a suscité une levée de boucliers au centre et à droite. "Soyez très prudents ! Ils veulent une assemblée constituante pour prolonger le mandat présidentiel et se perpétuer", a réagi l'ancien président conservateur Ivan Duque (2018-2022) sur X.

APS

## MOSTAGANEM

La 10<sup>e</sup> édition du festival culturel local d'El Inchad du 20 au 23 mars courant

La maison de culture "Ould Abderrahmane Kaki" de Mostaganem abritera la dixième édition du festival culturel local d'El Inchad entre le 20 et le 23 mars prochain, a-t-on appris lundi des organisateurs.



Le commissaire du festival culturel local d'El Inchad, Bendehiba Benalia a indiqué lors d'une conférence de presse que cette édition marque le retour de la compétition locale entre les troupes d'El Inchad, affirmant que 12 troupes issues des wilaya de Mostaganem, Relizane, Tlemcen, Chlef, Tiaret et Ain Defla ont pris part aux éliminatoires.

Après les éliminatoires qui ont eu lieu la semaine dernière, 6 troupes d'El Inchad se sont qualifiées pour la finale et sont en course pour disputer les trois

prix du festival, lors de la deuxième soirée des épreuves du 21 mars, a fait savoir le même interlocuteur. Il sera procédé, également à la faveur de cette manifestation, à l'organisation de festivités dédiées spécialement à la question palestinienne avec la participation d'une chorale d'El Inchad composée de filles et de garçons de la Palestine. Le poète Raïd Nadji présentera également plusieurs récitals de poésie tout au long du festival, placé cette année sous le slogan "El Qods est à nous, la Palestine est notre

mère, Ghaza est notre terre et Dieu, avec sa force, est avec nous". M. Belalia a souligné que cette édition comprend également l'organisation d'un concours "Petite star d'avenir" entre 15 concurrents d'El Inchad en herbe ainsi que deux ateliers d'interprétation vocale et une autre de présentation artistique, de l'idée à la mise en œuvre. A l'occasion du dixième anniversaire du lancement du festival, le commissaire compte publier un ouvrage (support) sur le travail d'El Inchad artistique depuis la planification

jusqu'à l'exécution pour aider les chanteurs en herbe et les troupes d'El Inchad amateurs à accéder au professionnalisme dans ce domaine, selon le même interlocuteur. Cette manifestation culturelle, organisée en coordination avec le secteur de la culture et des arts de la wilaya de Mostaganem, vise à encourager les énergies dans ce domaine artistique et de détecter les jeunes talents dans l'Inchad et la chanson patriotique nationale, de perfectionner leurs aptitudes, a-t-on ajouté.

## TÉBESSA

## Des chants religieux par la voix d'Abdeldjalil Akhrouf accrochent le public

L'artiste Abdeldjalil Akhrouf a captivé, par son interprétation magistrale de chants religieux faisant l'éloge du prophète de l'Islam Mohammed (QSSSL), le public nombreux venu assister dimanche à la soirée d'ouverture de la Semaine de l'Inchad à la Maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébéssa.

L'assistance était visiblement subjuguée par la voix puissante et mélodieuse de cet artiste de Constantine connu pour ses interprétations de chants religieux à la gloire de l'Islam et du Prophète, avec talent et émotion.

Après son passage sur scène, auquel ont assisté de nombreuses familles appréciant l'art de l'Inchad, l'artiste a confié à l'APS "avoir de tout temps été inspiré par le chant religieux mystique soufi", et que son rêve était de "se faire une place sur la scène nationale et arabe du chant sacré".

L'artiste a ajouté que sa participation, en 2010, au programme du "Mouchid de Sharjah", aux Emirats arabes unis, a renforcé son ambition de progresser dans cet art spirituel.

La Semaine de l'Inchad sera

animée par des troupes de chants religieux et des interprètes des wilayas de Tébéssa, Constantine, Sétif, El Oued et Biskra, et comprendra un concours de récitation et de psalmodie du Saint Coran destiné aux enfants, selon le directeur de la Maison de la culture Mohamed-Chebouki, Mounir Mouïssi, qui a fait savoir que lors des vacances de printemps, le théâtre pour enfants sera à l'honneur avec plusieurs représentations théâtrales éducatives agrémentées de spectacles de prestidigitation, de jeux et de contes.

## THÉÂTRE

## La comédie musicale "les années oueds" de Rachid Koutama présentée à Bouira

La représentation générale de la comédie musicale "les années Oueds", du dramaturge Rachid Koutama, a été donnée samedi soir au Théâtre régional Ammar-Laskri de Bouira, en présence d'un public nombreux.

Dans une salle archicomble, le spectacle qui évoque les sacrifices consentis par le peuple algérien durant la période coloniale française et des faits historiques de l'époque, a démarré vers 22h30 avec l'apparition sur scène d'une trentaine de comédiens, sous les applaudissements des spectateurs.

A travers la musique

et le chant glorifiant l'histoire de l'Algérie, les comédiens de cette pièce, produite par le Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh de Béjaïa et mise en scène par Mouhoub Latrèche, ont réussi à traduire sur les planches le rôle du mouvement nationaliste algérien dans la sensibilisation du peuple à la question de l'indépendance et la liberté.

La pièce de théâtre a fait revivre au public, via des projections vidéo, des périodes douloureuses de l'histoire et du colonialisme français. Cette comédie musicale a raconté les souffrances du peuple et les sé-

quelles laissées par le colonialisme mais aussi les aspirations de tout un peuple à un lendemain meilleur et un avenir prospère.

Tout au cours des événements du spectacle, les comédiens ont pu mettre en valeur le rôle prépondérant de la musique, de la poésie et des chants d'anciens artistes à l'image de Slimane Azem, Aïssa Djarmouni et Cheikh El Hasnaoui, dans la sensibilisation des esprits durant la Révolution nationale.

Grâce à leur talent et leur professionnalisme, les comédiens ont réussi également à mettre en

parfaite harmonie le texte de la pièce interprétée en langue française, et le décor général du spectacle, avec un fond de chansons algériennes révolutionnaires de l'époque, pour raconter des faits ayant donné par la suite naissance à la Révolution et à l'action armée contre le colonialisme.

"Nous avons durement travaillé pour finir ce spectacle qui retrace des faits liés à la période coloniale française en Algérie. Je salue le public de Bouira pour sa forte présence", a déclaré le réalisateur dramaturge Rachid Koutama à la fin du spectacle.

## KHENCHELA

## Le Musée du Moudjahid, un édifice dédié à l'histoire de la lutte du peuple algérien et à la préservation de la mémoire nationale

Le Musée régional du Moudjahid à Khenchela, est un édifice dédié à l'histoire de la résistance du peuple algérien contre le colonialisme français, et à la préservation de la mémoire nationale pour les jeunes générations.

Cette institution "documente les étapes historiques que l'Algérie a traversées pendant la période coloniale", a déclaré à l'APS Rafik Merdaci, chef du service de l'information et de l'animation auprès du musée.

Ce dernier "transmet fidèlement ces étapes, le plus souvent marquantes dans le cheminement de la lutte armée pour l'indépendance, à la génération de l'indépendance afin qu'elle s'en imprègne", a-t-il indiqué.

Le Musée régional du Moudjahid, situé dans le quartier Lemouchi, non loin d'Aïn Silène, haut lieu de la Révolution qui abrita la réunion des premiers groupes de maquisards, la veille du déclenchement de la glorieuse Révolution, renferme une grande salle où sont exposés des armes ayant servi lors de la lutte pour l'indépendance, du matériel militaire d'époque, des vêtements et uniformes de combattants de l'ALN, des épaves d'avions français, des photographies de Chouhada et de Moudjahidine, ainsi que de nombreux documents historiques de la wilaya I historique.

Le Musée régional du Moudjahid rassemble pas moins de 3,784 pièces de collection remises au musée par des citoyens, des moudjahidine ayant vécu la Révolution, ainsi que par des professeurs qui ont eu à mener des recherches sur la période 1954-1962, selon le même responsable qui a rappelé l'existence, au sein du musée, d'un conseil scientifique se composant de 13 membres, dont des professeurs de l'Institut d'histoire de l'université Abbas-Laghrouh de Khenchela.

La salle d'exposition ouverture au public contient également plusieurs centaines de documents historiques (845 exactement) liés à la Révolution de Novembre : correspondances, rapports, ordres de mission de soldats de l'ALN combattant au sein de la wilaya I historique, laisser-passer, en plus d'un grand nombre de coupures de journaux d'époque en langue française.

En tout, le Musée régional du Moudjahid de Khenchela conserve 845 documents historiques, 1.514 pièces entre armes, matériel militaire et armes de moudjahidine, 1.395 photographies (entre originales et reproductions), 24 toiles artistiques et 6 statues.

Le Musée abrite aussi une grande salle de conférences pouvant accueillir 300 personnes, utilisée pour différentes manifestations organisées à l'occasion des fêtes nationales, événements historiques, conférences et journées d'étude organisées par le musée en coordination avec la direction des Moudjahidine.

De plus, les visiteurs se rendant dans les galeries de l'édifice sont pris en charge par le service de l'information et de l'animation qui les guide, les renseigne et leur donne des explications sur les nombreuses collections du musée.

Le Musée régional du Moudjahid "travaille quotidiennement, même certains jours fériés, pour recevoir des visiteurs venant de diverses wilayas et même de l'extérieur du pays", a fait savoir le même responsable, soulignant que des visites guidées sont régulièrement organisées au profit des représentants des corps constitués, des écoliers, des collégiens, des lycéens et des stagiaires des établissements de formation.

## Enregistrement de près de 500 témoignages vivants de Moudjahidine et de veuves de Martyrs

En plus du travail effectué par le musée à travers la collecte et l'inventaire des biens historiques et culturels et l'organisation d'expositions permanentes et itinérantes, le service de l'audiovisuel du musée a enregistré 476 témoignages vivants de moudjahidine, enfants et veuves de martyrs, pour un total de 209 heures et 52 minutes d'enregistrement, a-t-il révélé.

Ce dernier a indiqué que la collecte de témoignages vivants, entamée à la fin de l'année 2010, se poursuivait toujours dans la salle aménagée pour les enregistrements audio. Dans le cas où les témoins encore en vie (aujourd'hui très âgés) ne peuvent se déplacer, des techniciens du service audiovisuel vont à leur rencontre, chez eux ou dans les maisons de repos des Moudjahidine (dont celui de Hammam Essalihine), avec le concours de la direction de wilaya des Moudjahidine et le secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM).

L'objectif étant, selon M. Merdaci, de profiter de la moindre brève d'information viable pour enrichir la "base de données verbales" du musée et maintenir l'équilibre muséal.

Par ailleurs, le Musée régional du Moudjahid de Khenchela participe, en coordination avec des organismes de production et autres entreprises de communication, au tournage et à la production de films documentaires relatant le parcours et l'héroïsme des algériens tombés les armes à la main face aux forces coloniales, et racontant les tortures et les exactions commises par la soldatesque française.

"Abbas Laghrouh, prémonitions d'un Martyr", "Ali Nemeur, le tigre des Aurès", "Les géolés d'El Ouedjia, la blessure inguérissable", et "Amar Nasraoui, le lion des Nememcha" sont autant de documentaires produits, ces 5 dernières années, par la direction de wilaya des Moudjahidine, en collaboration avec le Musée régional du Moudjahid. Tous ces films documentaires ont raflé les premières places de plusieurs concours nationaux organisés par le ministère des Moudjahidine et Ayants-droits, a affirmé le chef du service de l'information et de l'animation auprès du Musée.

# CENTRE DE RECHERCHE SUR L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (CERIST) Inauguration de la structure de l'innovation numérique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, lundi, l'inauguration de la structure de l'innovation numérique au Centre de recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST) à Ben Aknoun (Alger).

A cette occasion, M. Baddari, qui était accompagné des ministres de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El Mahdi Oualid, et de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki, a souligné que cette structure était "cruciale pour soutenir l'innovation et le développement dans le domaine des technologies numériques et de l'économie de la connaissance".

Il a indiqué que cet édifice scientifique est à même de réaliser "un élan qualitatif en matière de recherche et d'innovation

dans les domaines de l'informatique, de la numérisation, de l'intelligence artificielle, de l'entrepreneuriat, et des incubateurs d'affaires, d'autant qu'il comprend un centre sophistiqué".

Cette structure comprend également "un incubateur d'affaires et un espace pour l'entrepreneuriat devant encourager l'innovation et l'entrepreneuriat", selon le ministre ajoutant que cet espace "dispose aussi d'un Bureau dédié aux brevets d'invention et un centre d'appui aux technologies et à l'innovation, outre un bureau pour les relations extérieures".

Pour sa part, M. El Mahdi Oualid a fait savoir que cette structure "qui va renforcer davantage le domaine numérique en Algérie en termes de recherche scientifique, aura un impact positif sur l'entrepreneuriat, notamment en milieu universitaire, et en matière de développement du parcours des start-up".

De son côté, M. Triki a affirmé que cette structure qui comprend un centre développé pour la collecte et l'analyse des données se voulait "un autre jalon qui vient s'ajouter aux infrastructures nationales dans le domaine de stockage et

de traitement des données selon les normes internationales", ajoutant que cette structure est à même de "renforcer la transition numérique de la société, d'améliorer la gouvernance et de développer l'économie nationale, notamment à travers l'encouragement de l'innovation et de la création de start-up".

Par la même occasion, la délégation ministérielle a inspecté des produits de recherche réalisés au niveau du Centre de recherche scientifique et technique, saluant le niveau d'innovation de ces productions.

## INFORMATIQUE Inauguration du premier ordinateur quantique livré à une société privée dans l'UE

Le premier ordinateur quantique commercial livré à une société privée dans l'UE a été inauguré lundi dans les locaux d'OVHcloud, qui abrite un centre de données à Croix près de Lille, une révolution que l'entreprise compte aussi mettre au service de la société civile.

Les ordinateurs quantiques sont appelés à transformer radicalement l'informatique, avec des puissances de calcul gigantesques, sans commune mesure avec les machines classiques. Développé par la société Quandela, basée en région parisienne, cet ordinateur, baptisé MosaiQ, se présente sous la forme d'une tour de 1,85 m de haut emboîtant différents modules reliés par des câbles, dans un caisson métallique bleu.

Le montant de cette acquisition dépasse le million d'euros, selon une source proche du dossier. "C'est une révolution (...) de pouvoir donner accès à grande échelle à un ordinateur quantique" car celui-ci sera accessible "au monde l'industrie, mais aussi celui de la recherche, de l'Education, aux étudiants", s'est réjoui la secrétaire d'Etat au numérique Sylvie Retailleau.

En France, le CNRS possède déjà ce type d'ordinateur, qui dépasse la puissance des ordinateurs classiques dotés de processeurs en silicium. Ces ordinateurs utilisent des bits quantiques appelés qubits: ce sont les briques de base de l'informatique quantique qui ont une infinité d'états possibles pouvant se superposer (0 et 1 à la fois) et s'évanouir, alors que les bits des ordinateurs classiques n'ont que deux états possibles (0 ou 1).

## ETATS-UNIS

### Le géant de l'IA Nvidia annonce une puce beaucoup plus performante

Le groupe américain Nvidia a présenté lundi sa toute dernière puce électronique destinée à accompagner la révolution de l'intelligence artificielle (IA), baptisée Blackwell, lors d'une présentation à San Jose (Californie). "Nous avons besoin de GPU plus grandes. Donc, mesdames et messieurs, je voudrais vous présenter une très, très grande GPU", a annoncé Jensen Huang,

patron du groupe, lors d'une conférence pour les développeurs qui se déroulait dans le SAP Center, une salle de 18.000 places. Les GPU (Graphics processing unit) sont des puces disposant d'une capacité de calcul très supérieure à celle des microprocesseurs classiques (CPU). Elles constituent l'un des principaux ingrédients de l'IA générative. L'événement, surnommé le "Woods-

tock de l'IA" par l'analyste de Wedbush, Dan Ives, est devenu un incontournable du calendrier des grands acteurs des nouvelles technologies du fait du rôle unique de Nvidia dans la révolution de l'intelligence artificielle que connaît le monde depuis l'apparition de ChatGPT fin 2022. Cette position de premier plan au sein de la révolution de l'IA a propulsé l'action de Nvidia vers

des sommets boursiers: +267% en un an et +80% depuis début 2024. Le groupe de Santa Clara est passé devant Amazon en matière de capitalisation boursière. Il a même franchi le 23 février, le seuil symbolique de 2.000 milliards de dollars de valorisation, une altitude que seuls Microsoft, Apple et le pétrolier Saudi Aramco ont connue.

APS

## PUBLICITÉ

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma  
Adresse : rue SERIDI Med Taher Guelma

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N° 04/2024

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »  
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**  
La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est réservée uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :109214 intitulé « entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma**  
Adresse : rue SERIDI Med Taher Guelma

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars N° 001 00816 0300 000 172/53.

**Présentation des offres :**  
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, avec un signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM -EPE/SPA**  
**DIRECTION OPERATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS DE GUELMA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/2024**  
**« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »**  
**« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »**  
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma**  
Adresse : rue SERIDI Med Taher Guelma

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **quinzième (15) jours 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web [saftic.dz](http://saftic.dz).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

**ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 028 18083**  
Capital social : 115.000.000.000 DA  
Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maïsons, Mohammadia-16200-Alger  
NIF : 000 216 001 808 337

[www.algeriatelecom.dz](http://www.algeriatelecom.dz)  
Email : [contact@at.dz](mailto:contact@at.dz)  
Tél : +213 (021) 82 38 38

**DK NEWS** **Anep : 2416008952 du 20/03/2024**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TISSEMSILT**  
**DAIRA DE TISSEMSILT**  
**COMMUNE DE TISSEMSILT**  
NIF : 0984338089000128

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2024**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

-TRAVAUX DE REALISATION BLOC SANITAIRE ET REHABILITATION DE L'ETANCHEITE A L'ECOLE PRIMAIRE BENAD M'HAMED KABABA  
- TRAVAUX D'AMENAGEMENT L'ECOLE PRIMAIRE BELAID AMEUR  
- TRAVAUX D'AMENAGEMENT L'ECOLE PRIMAIRE DERMAS ALI ELDHAYA (pour les micro-entreprises CNAC ou NASDA )

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis qui disposent de moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges. Peuvent contacter le bureau des marchés de la commune de Tissemsilt pour retirer les cahiers des charges.

**LES CAPACITES MINIMALES :**

projet N°01 : Certificat de qualification et classification principale travaux bâtiments catégorie 01 et plus  
projet N°02 : Certificat de qualification et classification principale travaux bâtiments catégorie 02 et plus  
projet N°03 : constat de démarrage de l'activité dans le cadre CNAC ou NASDA ou tout document justifiant l'octroi de matériels dans ce cadre ou

Certificat de qualification et classification principale travaux bâtiments catégorie 01 et plus

**CONTENU DU DOSSIER DE LA SOUMISSION :**

LE DOSSIER DE CANDIDATURE	L'OFFRE TECHNIQUE	L'OFFRE FINANCIERE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le prix de la documentation d'une somme de <b>4.000,00 DA</b></li> <li>La déclaration de candidature remplie, signée et datée</li> <li>La déclaration de probité remplie, signée et datée</li> <li>Les statuts pour les sociétés</li> <li>Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.</li> <li>Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).</li> <li>Copie du registre de commerce électronique.</li> <li>Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (CNRC).</li> <li>Copies des attestations parafiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH).</li> <li>Copie de l'attestation de rite sport ou avec échéanciermois de 03 mois</li> <li>Certificat de qualification et classification professionnelles demandée en cours de validité le jour d'ouverture des plis</li> <li>Les bilans des trois dernières années.</li> <li>moyens humains, matériels et références professionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une déclaration à soumettre remplie, signée et datée</li> <li>Planning d'exécution des travaux signés datés et paraphés</li> <li>Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».</li> <li>Un mémoire technique Justificatif (Selon le formulaire 0-joint) remplie, signée et datée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La lettre de soumission ; remplie, signée et datée</li> <li>Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis, signés et datés</li> <li>Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis, signés et datés</li> </ul>

**OBS :** Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché

Les offres doivent être déposées au secrétariat général de la commune de TISSEMSILT Wilaya de TISSEMSILT sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -appel d'offres- **INTITULE DE PROJET**

Cette enveloppe doit comporter trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

La date de dépôt des offres est fixée au **quinzième (15) jour** avant 12h:00 à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC de Tissemsilt le même jour à 14h:00

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, (salle de réunion)

**DK NEWS** **Anep : 2416008945 du 20/03/2024**





## JUDO

## Les Algériens Belkadi et Lili engagés au Grand Slam d'Antalya



Les judokas Belkadi Amina (-63 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) représenteront l'Algérie au tournoi international "Grand Slam d'Antalya", prévu du 29 au 31 mars courant en Turquie, suivant la liste d'engagement dévoilée lundi par les organisateurs.

Au total, 548 athlètes (300 messieurs et 248 dames), représentant 92 pays, des cinq continents, vont participer à cet événement, qui met en jeu des points dans la perspective d'une qualification olympique. Avec un effectif de 23 judokas, l'Allemagne sera l'un des pays les mieux représentés dans ce tournoi, devant le Brésil (21), la Mongolie (20), l'Italie (19) et l'Espagne (18).

Belkadi et Lili font partie des judokas algériens les plus en forme en ce moment.

Ils restent l'un comme l'autre sur une médaille d'or aux Jeux Africains actuellement en cours dans la capitale ghanéenne, Accra.

## LUTTES ASSOCIÉES - TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE 16 lutteurs algériens en course pour composer leurs billets à Paris 2024

La sélection algérienne de luttes associées, composée de 16 athlètes (messieurs et dames), prendra part au deuxième tournoi continental de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, prévu du 22 au 24 mars à Alexandrie (Egypte), avec la participation de 192 lutteurs représentant 33 pays, a indiqué la United World Wrestling (UWW).

Lors de ce deuxième tournoi continental qualificatif aux JO 2024, qui met en jeu 36 billets aux Joutes de Paris, l'Algérie sera représentée par 16 athlètes : six en lutte gréco-romaine et six en lutte libre, auxquels s'ajoutent 4 lutteurs.

La première journée de compétition, prévue le vendredi 22 mars, sera consacrée à la lutte gréco-romaine (messieurs), suivie de la lutte féminine le samedi 23 mars, alors que la dernière journée programmée le dimanche 24 mars sera dédiée à la lutte libre (messieurs).

Selon le communiqué de la UWW, les finalistes de chaque catégorie des poids inscrite au programme des JO, valideront leur participation à Paris 2024.

Liste des athlètes algériens retenus pour le tournoi de qualification à Alexandrie (Egypte) :

### Dames :

Ibtissem Doudou (-50 kg), Chahinez Rabah (-53 kg), Chaimaa Aouissi (57 kg), Mastoura Soudani (62 kg)

### Messieurs :

**Lutte Gréco-romaine :**  
Abdelkarim Fergat (-60 kg), Ishak Ghaïou (-67 kg), Abdelkrim Ouakali (-77 kg), Bachir Sid Azara (-87 kg), Fadi Rouabah (-97 kg), Hamza Haloui (-130 kg)

### Lutte libre :

Abdelhak Kherbache (-57 kg), Chouaib Sahraoui (-65 kg), Abdelkader Ikkal (-74 kg), Fateh Benferdjallah (-86 kg), Wali Kebir (-97 kg), Hamza Haloui (-125 kg).

## JEUX AFRICAINS ACCRA 2023 - ALGÉRIE

### Médaille d'argent pour l'Algérien Oussama Khenoussi au disque

L'athlète algérien Oussama Khenoussi a remporté la médaille d'argent du concours de disque des Jeux africains-2023 à Accra, à Ghana (8-23 mars 2024), lundi lors de la première journée consacrée à l'athlétisme et qui a aussi permis au décathlonien Dhiaïe Cherif Boudoumi de s'emparer de la 1<sup>re</sup> place, après les cinq épreuves.

Au concours du disque, Khenoussi a pris la 2<sup>e</sup> place avec un jet mesuré à 59,97 mètres, devancé par le Sud-africain Hogan Victor (62,56 mètres), le vainqueur, mais devant le Namibien Ryan Williams, 3<sup>e</sup> avec 55,42 mètres.

De son côté, le décathlonien Dhiaïe Cherif Boudoumi occupe la 1<sup>re</sup> place de l'épreuve spécialisée où les athlètes devront se mesurer dans dix épreuves.

Après les cinq épreuves disputées lundi, Boudoumi est en tête avec un total de 4055 points, devant le Kenyan Edwin Kipmutai (4028 pts) et le Sud-africain Fredrich Pretorius (3885 pts).

L'athlète algérien a dû ce total à son bon parcours dans les cinq épreuves, remportant le 100m en 10.87, la hauteur avec 2.02 mètres et le 400m en 48.20, et aussi une seconde place à la Longueur (7.45 mètres) et la 4<sup>e</sup> position enregistrée au 400 mètres couru en 48.20.

Lors de la seconde journée des épreuves de l'athlétisme, qui ont débuté ce matin, Dhiaïe Cherif Boudoumi aura cinq autres épreuves à passer : le 110 mètres haies, le disque, la perche, le javelot et enfin le 1500m.

Pour sa part, l'athlète Amine Bouanani s'est qualifié pour la finale de l'épreuve du 110 mètres haies, prévue ce mardi, en terminant 1<sup>er</sup> dans sa série (1), en 13.76, devant l'Égyptien Badawy Saïd Ramadan (13.99) et le Mauricien Lararauseuse Jérémie (14.20).

La seconde série est revenue au Sénégalais Mendy Louis François (13.54), devant le Nigérien Saguirou Badamassi (13.92)



et le Nigérien Musa Ibrahim Great (14.35).

Par contre, trois algériens n'ont pu aller au-delà des séries dans l'épreuve du 400 mètres, Bendjamaa Abdennour (5<sup>e</sup> de sa série en 47.59), Anas Es Saddik Hammouni (5<sup>e</sup> dans la sienne en 47.69) et Fouad Mhamada (6<sup>e</sup> dans la 3<sup>e</sup> série en 48.37) seront absents des demi-finales prévu mardi.

En boxe, trois pugilistes algériens sur cinq se sont qualifiés aux demi-finales, lors de la journée du lundi.

Il s'agit de Selmouni Chahira qui a éliminé chez les 57kg, la Mozambicaine Macarique Fernando (4-3), Oussama Mordjane qui a battu le Nigérien Abdoul Amadou Hassane par KO dans la catégorie des 60kgs, et Ahmed Ghazli qui a surclassé le Libyen Dawki Aslm dans la catégorie des 75kgs. Par contre, chez les 54kgs dames, l'Algérienne Asma Berkane a été éliminée en quart

de finale par l'Égyptienne Ahmed Yonna (5-0).

En sports collectifs, la sélection (U23) dames de basket (3x3) a enregistré deux défaites de suite, face à la RD Congo (17-16) et au Mali (16-13), dans la poule B, de même que l'équipe nationale de handball (dames) qui a été battue par l'Angola (38-18) au tour éliminatoire, alors les volleyeuses ont arraché un succès mérité face au Nigeria (3-2).

En Tennis, la joueuse Ines Feriel Ibou s'est qualifiée aux quarts de finale du simple en éliminant la Sud-africaine Kruger Isabella sur le score de deux sets à un (4-6, 7-5 et 6-3), de même que le double dames, composé de Ines Ibou et Amira Benaissa, qui s'est qualifié aux quarts en passant l'écueil du duo ghanéen, constitué de Bagerbesh Elizabeth et Crawford Ruth 2-0 (6-4 et 6-2).

Les joutes d'Accra se poursuivent mardi pour les athlètes

algériens, avec la participation de Rezik Darina Fahre de la Hauteur, le duo Tara Zahra et Zouina Bouzebra (marteau/finale), la finale du 110 mètres haies avec la présence de Amine Bouanani.

En basket 3x3 (dames), les Algériennes disputeront leur 3<sup>e</sup> matchs du groupe B, contre le Rwanda, avant d'enchaîner face à l'Éthiopie, alors que les U23 messieurs entameront la compétition dans le groupe D, face à la Zambie et le Kenya.

En Boxe, trois pugilistes algériens seront en lice en quarts de finale, à savoir Khelif Hadjila qui affrontera chez les 60kgs, Yumba Therese Naomie (RD Congo), Djouher Benan qui en découvrira avec une autre Congolaise, Mbabi Tsheusi Brigitte (70kg), alors que Belarbi Benacer (67kg) et Mohamed Houmri (80kg) défieront, respectivement, l'Égyptien Abdelaziz Gomaa El Sayed et Fanchette Dashed Fabrice (Seychelles).

Dans la discipline du Taekwondo, deux Algériens entameront la compétition, mais seront exemptés des 3<sup>e</sup> de finale.

Il s'agit de Tebib Hani (-74kg) et Islam Gueffaya (-87kg).

En volleyball, la sélection féminine algérienne jouera dans le groupe B, son 4<sup>e</sup> match face au Kenya, alors les compétitions de tennis se poursuivront avec les quarts de finale qui verront en simple l'Algérienne Ines Ibou défier l'Égyptienne Sherif Ahmed Mayar, et en double le duo (Ibou et Amira Benaissa) affrontera la paire Nigérienne composée Divine Dasam Nweke et Barakat Oyinlomo Qadre pour une place en demi-finale.

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT NORD-AFRICAIN U16

### La sélection algérienne sera constituée le vendredi (Organisateurs)

La première Soirée Ramadanesque 2024, prévue le vendredi 22 mars courant au SATO du Stade 5-Juillet (Alger), sera consacrée uniquement aux jeunes de moins de 16 ans, et permettra de sélectionner les meilleurs d'entre eux, en vue du Championnat Nord-Africain d'athlétisme, qui se déroulera bientôt en Egypte, a appris l'APS lundi auprès des organisateurs. "Cette

compétition constituera une première sélection en vue du prochain Championnat Nord-Africain d'athlétisme, qui aura lieu en Egypte" a-t-on détaillé de même source.

Les deux autres Soirées Ramadanesques, prévues le vendredi 29 mars et le vendredi 5 avril, au SATO du stade 5-Juillet, elles, seront ouvertes aux autres catégories d'âge, ainsi

qu'aux athlètes d'Elite. Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de ces trois Soirées Ramadanesques, pendant lesquelles les athlètes engagés essayeront de profiter du nocturne pour améliorer leurs records personnels, ou réaliser les minimas de qualification à une des importantes compétitions internationales à venir.

## BASKET-BALL - SUPER-DIVISION - MESSIEURS

### Le CR Béni Saf en nette baisse de régime, les Play-offs s'éloignent

Le CR Béni Saf voit ses chances de se qualifier aux play-offs du championnat de Super-Division de basketball (messieurs) se diminuer davantage le contraignant à revoir ses ambitions à la baisse au cours de l'actuel exercice 2023-2024.

Pourtant, cette formation a réalisé un parcours honorable au cours de la phase aller qu'elle avait terminée parmi les six premiers au classement, ce qui allait lui permettre de figurer dans le lot des clubs concernés par le tournoi du titre.

Hélas pour les gars de Béni Saf, une ville réputée pour ses traditions dans cette discipline qui y règne comme sport roi,

puisqu'il s'agit de la première phase du championnat, estime-t-on dans les milieux du club.

En cause, "une démobilitation totale ou presque" prévaut depuis quelques semaines au sein de l'effectif, à tel point que le staff technique se retrouve avec un groupe diminué à l'entraînement, a expliqué, pour sa part, le coach démissionnaire.

Il s'agit là de l'une des raisons qui ont poussé Farouk Saïfi à rendre le tablier, car d'autres paramètres ont influé négativement sur le parcours de son désormais ex-équipe, en tête cet handicap lié au lieu de sa domiciliation, puisque le CRBS accueille ses adversaires à

Ain El Arbaa, distante de 60 km de Béni Saf.

La salle omnisports de cette ville, ainsi que celle d'Ain Tenouchent, abritent aussi les entraînements du club, en raison de la fermeture de la salle omnisport de Béni Saf qui subit des travaux de réaménagement, rappelle-t-on.

La direction du club s'attelle actuellement à engager un nouvel entraîneur avec l'espoir que ce dernier parvienne à provoquer le déclin et éviter aux siens une rétrogradation au deuxième palier qu'ils avaient quitté lors de l'avant-précédent exercice.

## FIFA SERIES 2024 - ALGÉRIE Les Verts version Petkovic débütent leur stage à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football sous la conduite du nouvel entraîneur le bosnien Vladimir Petkovic a effectué lundi soir sa première séance d'entraînement au Centre Technique National de Sidi Moussa, en prévision du tournoi Fifa Serie 2024 prévu à Alger et Annaba du 22 au 26 mars.

"Quelques heures seulement après leur arrivée au centre technique national de Sidi Moussa, les joueurs de l'équipe nationale ont rechaussé rapidement les crampons pour effectuer leur première séance d'entraînement durant ce stage de préparation", a indiqué la FAF sur son site officiel.

Cette séance de travail dirigée pour la première fois par le nouveau staff technique conduit par le coach, Vladimir Petkovic, a été riche en enseignements, lui qui a eu l'occasion de voir à l'œuvre ses poulains pour la première fois depuis sa prise de fonction, précise l'instance fédérale.

Une séance plutôt légère et diversifiée pour les camarades de Ramy Bensebaini, très contents de se retrouver



sous le maillot vert. A noter que le staff technique a scindé l'effectif en deux groupes, avec d'un côté des joueurs qui se sont produits sur le terrain et de l'autre, des éléments qui ont eu à effectuer un travail spécifique à la salle de gym.

La sélection nationale continuera de peaufiner sa préparation avec une nouvelle séance d'entraînement

ce mardi soir en prévision des deux matchs à venir face à la Bolivie (22 mars) et l'Afrique du Sud (26 mars) à 22h00 au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger) pour le compte du tournoi Fifa Serie Algeria- 2024. Vladimir Petkovic a retenu 31 joueurs pour ces deux rencontres amicales dont plusieurs novices. La première liste est marquée par l'ab-

sence du capitaine des Verts Riyad Mahrez (Al-Ahly-Arabie saoudite), mais connaîtra le retour de plusieurs joueurs entre autres, le milieu offensif Yacine Brahimi (El Gharafa SC/Qatar), Said Benrahma (Olympique lyonnais/France), Yacine Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan) Jouen Hadjam (Young Boys de Berne/Suisse), Bachir Belloumi (SC Farense/ Portugal) et Badredine Bou-nani (FC Lorient/ France).

Parmi les nouveautés, la première sélection de Mohamed Amine Madani (CS Constantine/Algérie), Moncef Bekrar (New York City-USA), Hadj Moussa (Vitesse Arnhem/ Pyas-Bas), Kendouci (Ceramica/ Egypte) et Rafik Guitane (Estoril-Praia/ Portugal).

### Arrivée de la sélection nationale d'Afrique du Sud à Annaba

La sélection nationale d'Afrique du Sud de football est arrivée lundi soir à Annaba en vue de prendre part au tournoi international amical (FIFA Series 2024), que l'Algérie abritera du 18 au 26 mars courant.

Conduite par le président de la Fédération de football de ce pays, Danny Jordaan, la délégation sud-africaine a été accueillie à son arrivée à l'aéroport Rabah-Bitot par le directeur de la jeu-

nesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Annaba, Hocine Alaoui, ainsi que plusieurs cadres et responsables de ce secteur.

Les membres de l'équipe nationale sud-africaine, dirigés par l'entraîneur Hugo Broos, et la délégation qui les accompagnait ont pris le départ vers l'hôtel Sheraton-Annaba.

L'équipe nationale d'Andorre devrait également arriver demain mardi

à Annaba pour prendre part aux matchs amicaux internationaux prévus au Stade du 19 mai 1956 à Annaba, selon le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Pour rappel, les équipes de Bolivie, d'Andorre et d'Afrique du Sud, outre l'Algérie, participent à ce tournoi international amical FIFA Series 2024 dont les matches se dérouleront à Alger et à Annaba.

### Zone Afrique : plusieurs matchs amicaux programmés en mars

Plusieurs sélections africaines dont l'équipe nationale algérienne vont profiter de la trêve internationale de mars pour se jauger lors des FIFA Series ou de matchs amicaux en vue des prochaines échéances officielles.

Alors que les qualifications pour la Coupe du Monde 2026 ne reprendront qu'au mois de juin, la plupart des équipes de la zone Afrique vont profiter de la trêve internationale de mars pour se jauger et continuer leur montée en puissance à travers les "FIFA Series" et une série de matchs amicaux.

Après leur déception à la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2023 où ils n'ont pas passé le premier tour, les Verts disputeront leur premier tournoi intercontinental à domicile sous l'égide de la FIFA, nommé "FIFA Series". Ils affronteront ainsi la Bolivie, représentant l'Amérique du Sud, le 22 mars au Stade Nelson Mandela d'Alger, avant de défier l'Afrique du Sud le 26 mars, au même endroit.

Si les Boliviens sont actuellement en difficulté dans la course à la qualification au Mondial 26, pointant à l'avant-dernier rang du classement de la zone Amsud, les Bafana Bafana,

récents demi-finalistes de la CAN, seront quant à eux un adversaire redoutable pour les coéquipiers de Ismaël Bennacer.

Après cette parenthèse, il sera temps pour les hommes de Vladimir Petkovic, fraîchement nommé sur le banc de la sélection algérienne, de retrouver le chemin des qualifications.

Début juin, ils accueilleront la Guinée et iront en Ouganda.

Bien lancés dans la course à la qualification au Mondial 26 et premiers du Groupe F, les champions d'Afrique ivoiriens vont disputer deux matchs amicaux très attendus.

Face aux Guépards du Bénin le 23 mars au Stade de la Licorne d'Amiens, les hommes d'Emmerse Fae n'auront guère droit à l'erreur, à quelques semaines de retrouver les qualifications du Mondial début juin, face au Gabon puis au Kenya.

Véritable affiche de prestige, la deuxième rencontre des Eléphants aura lieu le 26 mars à Lens face à l'Uruguay de Marcelo Bielsa.

La Celeste, bien lancée dans la course au Mondial après des succès remarquables face au Brésil (2-0) et en Argentine (2-0), a retrouvé une âme sous les ordres d'El

Loco et ce match amical risque bien de faire des étincelles. En tête du Groupe B, les Lions de la Teranga du Sénégal retrouveront les qualifications à la Coupe du Monde début juin face à la RD Congo, puis la Mauritanie.

En attendant, les hommes d'Aliou Cissé, éliminés en huitièmes de finale de la dernière Coupe d'Afrique des Nations 2023 par la Côte d'Ivoire, future championne, affronteront le Gabon le 22 mars à Amiens, puis le Bénin, au même endroit, le 26 mars.

Les champions d'Afrique 2021 auront à cœur de retrouver le sourire face aux Panthères de Thierry Mouyouma qui n'ont plus joué depuis le 19 novembre 2023 et un succès précieux face au Burundi (2-1), dans le cadre des qualifications au Mondial. Ce match amical sera le troisième disputé en 14 ans entre les deux nations, les deux premières rencontres s'étant soldées par de courts succès sénégalais (2-1 en 2010 et 1-0 en 2015). Face aux Guépards, les Lions tenteront ensuite de faire mieux que le nul 1-1 concédé en juin 2023, lors des éliminatoires de la CAN.

Angola et Mauritanie sont quant à eux sur une bonne dynamique puisque

les premiers cités ont atteint les quarts de finale de la CAN, battus de peu par le futur finaliste nigérian (1-0). Quant aux Mourabitoines, ils ont réussi l'exploit de se hisser pour la première fois de leur histoire en huitièmes de finale de la compétition, où le Cap-Vert les a battus 1-0.

Après avoir atteint la finale de la CAN en janvier où ils se sont inclinés 2-1 contre la Côte d'Ivoire, pays hôte, les Nigériens retrouvent les terrains en ce mois de mars.

Ils affronteront tout d'abord le Ghana le 22 mars puis le Mali le 26 mars.

La dernière confrontation avec le Ghana remonte à mars 2022 en barrages de la Coupe du Monde 2022.

Les Black Stars l'avaient emporté grâce à la règle des buts inscrits à l'extérieur (0-0, 1-1) et s'étaient qualifiés pour le tournoi qatarien où ils ont terminé dernier du Groupe H, derrière le Portugal, la République de Corée et l'Uruguay. Les Super Eagles, eux, attendent de connaître le nom de leur nouveau sélectionneur après le départ de José Peseiro. Ils sont actuellement troisièmes du Groupe C des qualifications pour le Mondial 2026. En juin, ils recevront l'Afrique du Sud puis se rendront au Bénin.

## RAMADAN - MASCARA Des mini-tournois de football créent de l'animation

Depuis le début du mois de Ramadhan, des mini-tournois de football sont organisés, en soirées, à travers plusieurs quartiers de la ville de Mascara dans une ambiance bon enfant.

Ces activités initiées par les jeunes des différents quartiers et cités de la ville, attirent du beau monde, a-t-on constaté.

En effet, dès la fin de la prière de tarawih, les nombreux stades de proximité essaimant dans la cité de l'Emir sont pris d'assaut par une nuée de jeunes venus suivre les matchs mettant aux prises des jeunes de 15 à 20 ans, de différents quartiers de la ville, à l'instar des cités "Nedjma" et "60 logements", hai "Medebour", ou quartier "Kadi Merah".

Il faut dire que la disponibilité d'un réseau d'éclairage public performant, ajouté à celui des projecteurs des stades, y est pour beaucoup dans cet engouement juvénile dans une ville où le football est roi.

Des jeunes qui se réjouissent de la tenue de tels tournois durant ce mois sacré, ont expliqué à l'APS que la multiplication de ces mini-tournois à travers plusieurs quartiers et cités de leur ville, est due à la très forte implication des comités de quartiers et des associations sportives et de jeunes.

Dans ce contexte, un jeune de la cité "60 logements" du district 12 du chef-lieu de wilaya, a reconnu que "le tournoi ayant pour théâtre le stade de proximité de sa cité, n'aurait pas pu être possible sans l'implication du comité de quartier et de l'association des activités des jeunes de la commune de Mascara" qui, a-t-il déclaré, "se sont fortement investis pour la tenue et la réussite de cette activité sportive".

Khaled, un des résidents de la même cité, abonde dans le même sens en déclarant que ces tournois qui se poursuivent jusqu'à la fin du mois sacré, sont attendus chaque année par les jeunes de la ville et d'autres communes de la wilaya, "surout au regard de l'ambiance qu'ils créent et du climat sain, convivial et fraternel qui les caractérisent".

### Les tournois sportifs, une opportunité pour sensibiliser les jeunes contre les dangers des fléaux

Ces mini-tournois de football égayant les soirées de Ramadhan constituent, d'autre part, une opportunité pour les associations et les établissements pour sensibiliser les jeunes contre les dangers des fléaux sociaux.

Durant ce mois, il a été constaté, en effet, une présence active de représentants d'associations à caractère sportif ou culturel, dont les activités sont dédiées à la protection des jeunes.

Dans ce contexte, l'association des activités de jeunes de la maison de jeunes "Semmach Saïd" de Mascara-ville a lancé une campagne de sensibilisation axée sur le même thème au niveau des différents stades de proximité de la ville, distribuant des dépliants mettant en relief les dangers de la drogue et engageant des débats avec le public ciblé qui, le plus souvent, affiche de la réceptivité au discours prôné par les animateurs de ces campagnes citoyennes.

Le président de ladite association, Kada Sahraoui a indiqué, à l'APS, que ces tournois constituent pour les membres de son association une réelle opportunité pour cibler le maximum de jeunes et des les sensibiliser aux dangers de la consommation des drogues et d'autres substances prohibées. De son côté, l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) a lancé, dès le premier jour du mois sacré, une campagne de sensibilisation axée également sur les mêmes fléaux.

La campagne est marquée aussi par la participation de psychologues relevant de ces établissements de jeunes, indique-t-on.

APS

## THE YOUTH WARRIORS TOURNAMENT Le sélectionneur national fait appel à 26 joueurs (FAF)

Vingt-six jeunes internationaux algériens de moins de 20 ans ont été convoqués lundi par le sélectionneur national de la catégorie, Yacine Manaâ, en prévision du tournoi international "The Youth Warriors Tournament", qui se déroulera du 20 au 26 mars courant, dans deux stades de la capitale : Rouiba et Bologhine.

L'attaquant Akhrib Lahlou (JS Kabylie) et ses camarades effectueront leur première séance d'entraînement ce lundi soir, sur le terrain de la protection civile de Dar El Beida (Alger).

Leur premier match dans la compétition les opposera à l'Égypte, le mercredi 20 mars (22h00) au Stade Mebrouki Salem de Rouiba. Cette enceinte accueillera tous les autres matchs inscrits au programme de ce tournoi, hormis le derby maghrébin Algérie-Tunisie, est prévu pour le samedi au stade Omar Hamadi de Bologhine. Cette compétition internationale consacrée aux jeunes catégories prendra fin, mardi 26 mars, par le déroulement du match Algérie-Mauritanie, prévu à 22h00 au Stade Mebrouki Salem.

La sélection nationale des U20 avait effectué un premier stage de préparation, du 23 au 29 février dernier à Oran, en prévision du Tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qui sera qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, prévu en octobre prochain.

### Liste des 26 joueurs convoqués par Yacine Manaâ :

**Gardiens :** Mokhtar Anes (CR Belouizdad), Mekane Ouail (CS Constantine) et Akache Yanis (ES Sétif)

**Défenseurs :** Bouraghda Mahdi (ESS), Bezahaf Kelyann (Olympique Marseille), Athamnaï Seif-Eddine (USM Alger), Ayoun Moundir (CS Constantine), Fatahine Anis (FC Paris), Nemer Ziad (MC Alger), H'Maïdia Farès (MC El Eulma) et Naïm Abdelhamid (CR Belouizdad).

**Milieux de terrain :** Dali Rayan (ES Sétif), Satta Abdelouahab (ES Sétif), Mansouri Keryane (Stade de Reims), Silmi Mohamed (CR Belouizdad), Benslimane Hachemi (SKAF Khemis Miliana), Kelalèche Abdelmalek (MC Alger), Zeghadi Mohamed (HSC Montpellier), Aissaoui Sid Ahmed (CSK Mouscou) et Sahraoui Djibril (AS Saint-Etienne)

**Attaquants :** Ramdaoui Mohamed Amine (Paradou AC), Gassi Yakoub (MC Alger), Benlebna Mohamed (CR Belouizdad), Khalfaoui Wajih (CS Constantine), Akhrib Lahlou (JS Kabylie) et Kouhili Ben Ahmed (Paradou AC).

APS

## LIGUE 1 MOBILIS - MC EL BAYADH L'entraîneur El Hadi Khezzar sur le départ (club)

L'entraîneur du MC El Bayadh, El Hadi Khezzar a informé la direction du club de Ligue 1 Mobilis de football de son désir de rendre le tablier "après l'enchaînement des mauvais résultats de son équipe lors des précédentes journées", a-t-on appris, mardi, auprès de cette formation du Sud-ouest du pays.

L'imminent départ de Khezzar intervient après quelques jours de la défaite à domicile du "Mouloudia" dans le derby face à la JS Saoura (1-0), pour le compte de la 20<sup>e</sup> journée du championnat.

Arrivé il y a quelques semaines à El Bayadh en remplacement d'Abdelhak Belaid, qui a jeté l'éponge pour des raisons de santé, le technicien constantinois a dirigé sa nouvelle équipe dans cinq matchs, soldés par une victoire, contre trois défaites en championnat et une élimination à domicile en 3<sup>e</sup>s de finale de la Coupe d'Algérie face au voisin le CR Mecheria (Ligue 2). Le MCEB, qui reste sur trois échecs en championnat, a glissé à la 11<sup>e</sup> place au classement avec 25 points, devançant de sept unités le 15<sup>e</sup> et avant-dernier (premier potentiel relégable), le MC Oran, et ce, avant dix journées de la fin du championnat. Khezzar est le troisième coach à prendre les commandes techniques des "Bleu et Blanc", qui en sont à leur deuxième saison parmi l'élite. Ces derniers avaient commencé la saison en cours sous la houlette de l'entraîneur Abdennour Hamici, démis de ses fonctions après seulement trois journées de compétition.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS ES Ben Aknoun- MCA : un match à six points

C'est un véritable tournant que s'apprêtent à vivre l'étoile de Ben Aknoun cette après-midi au stade Omar Benrabah de Dar El Baida, au moment d'affronter le MCA à domicile à partir de 15h30, pour le compte de la mise à jour de la 16<sup>ème</sup> journée de Ligue 1 Mobilis.

Par Yanis F

Les camarades de l'ex Mouloudéen Hadj Bougueche auront une chance pour remettre de l'ordre dans la maison et surtout remporter une autre victoire à domicile afin d'améliorer leur capital point.

Si les camarades de Ali Haroune ont assuré l'essentiel en championnat avec de succès de suite et en coupe d'Algérie en validant leur billet pour le 1/16 de finale de l'épreuve populaire, ce n'est pas le cas dans le championnat où ils n'arrivent pas sortir de la zone rouge mais depuis l'arrivée de Dziri à la tête de l'étoile rouge de Ben Aknoun, ils arrivent à remonter la pente surtout à domicile, les Rouges et Noir sont difficiles sur leur terrain, les camarades du capitaine Abdelrahmane Hachoud ont perdu

à aller face au coéquipiers de Naidji avec un score lourd pour ce match retour, les Talah et consorts veulent vraiment les trois points de la victoire face au Mouloudia pour sortir définitivement de la zone rouge.

L'étoile de Ben Aknoun



après les deux succès les protéger de Bilal Dziri ont décidé de faire tomber le leader ce soir au stade de Dar El Baida sinon un faux pas ce soir face au MCA, et les Rouges et Noir de Benaknoun mettront un pied en Ligue 2.

On ne le dira jamais assez, le match de ce soir constitue une étape très importante dans la marche de l'équipe, un virage dangereux qu'il va falloir bien négocier au risque de compliquer davantage la situation de l'équipe qui occupe la 14<sup>e</sup> place de premier relévable avec 19 points.

L'adversaire de l'étoile de Ben Aknoun le Mou-

loudia est leader du championnat Ligue 1 Mobilis va tout faire pour revenir avec les trois points de la victoire pour distancer ses poursuivants les coéquipiers de Djamel Belamri feront tout pour gagner cette rencontre qui est très difficile pour les deux formations pour la rencontre de cette après-midi entre l'étoile de Ben Aknoun et le Mouloudia d'Alger c'est une rencontre très difficile sur le plan des résultats et il est menacé par la relégation et l'autre qui cherche le titre depuis 10 ans cette année les pouillains du technicien français Baumelle voyagent bien.

C'est un match à six points pour l'étoile de Ben Aknoun qui doivent impérativement s'imposer pour quitter cette 14<sup>ème</sup> place qu'ils occupent dans le classement depuis l'entame du championnat. Il est vrai que nous sommes encore loin des vrais enjeux du championnat, mais c'est maintenant que les choses sérieuses commencent et il est important de ne pas se mettre en difficulté en ce moment, car on risque de passer son temps à se battre en bas du tableau au lieu de chercher à mieux se positionner en haut du classement.

Y.F.

## LIGUE DES CHAMPIONS Les dates des quarts de finale confirmées (CAF)

La Confédération africaine de football (CAF) a confirmé ce lundi, les dates et heures des coups d'envoi des quarts de finale de la Ligue des Champions.

La plus grande compétition de football de club en Afrique est entrée dans sa phase la plus fatidique avec les matchs à élimination directe.

Les huit équipes engagées dans cette compétition vont se disputer le titre le plus prisé du continent, actuellement détenu par Al Ahly SC.

Après le tirage au sort effectué au Caire, le mercredi 12 mars, les matchs aller se dérouleront les 29 et 30 mars et les matchs retour auront lieu les 5 et 6 avril 2024.

Le premier match aura lieu en Tanzanie, où Al Ahly, tenant du titre, se rendra au stade national de Dar Es Salaam pour y affronter Simba AC dirigé par l'entraîneur al-

gérien Abdelhak Benchikha, le vendredi 29 mars.

Le samedi 30 mars, le TP Mazembe accueillera l'Atletico Petroleos d'Angola à Lubumbashi, avant que les Young Africans, champions de Tanzanie, n'affrontent les Mamelodi Sundowns, champions

d'Afrique du Sud, en début de soirée. Dans le dernier match de la journée de samedi, l'Espérance de Tunis accueille l'Asec Mimosas pour un choc en fin de soirée qui clôturera le premier galop des quarts de finale.

APS

### Calendrier des quarts de finale de la Ligue des Champions CAF

#### Matchs aller

##### Vendredi 29 Mars

19h00 : Simba SC (TAN) - Al Ahly SC (EGY)

##### Samedi 30 Mars

14h00 : TP Mazembe (RDC) - Atletico Petroleos (ANG)

19h00 : Young Africans (TAN) - Mamelodi Sundowns (AFS)

22h00 : Espérance de Tunis (TUN) - Asec Mimosas (CIV)

#### Matchs retour

##### Vendredi 05 Avril

19h00 : Mamelodi Sundowns - Young Africans

21h00 : Al Ahly SC - Simba SC

##### Samedi 06 Avril

17h00 : Atletico Petroleos - TP Mazembe

21h00 : Asec Mimosas - Espérance de Tunis.

## LIGUE 2 AMATEUR (20<sup>E</sup> JOURNÉE) USM Annaba - O Magrane renvoyé au 2 avril (LNFA)

Le match USM Annaba - O. Magrane comptant pour la 20<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre-Est, initialement prévu le samedi 23 mars est reporté au 2 avril prochain, a annoncé lundi la Ligue nationale de

football amateur (LNFA). "La double confrontation USM Annaba - O. Magrane en réserves et en seniors programmée ce samedi 23 mars dans le cadre de la 20<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2, a été renvoyée au 2 avril",

indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition dans un communiqué publié sur son site officiel. Pour rappel, les rencontres de la 20<sup>e</sup> journée de Ligue 2 amateur dans les groupes Centre-Est et Centre-Ouest se dérou-

leront le samedi 23 mars. Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem est leader avec 44 points et dans le groupe Centre-Est, l'Olympique Akbou trône en tête du classement avec 48 points.

APS

**TURQUIE : LA MENACE DE FENERBAHÇE**

Révolté par les agressions subies dimanche par ses joueurs après la victoire 3-2 sur la pelouse de Trabzonspor, Fenerbahçe menace de se retirer du championnat turc. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le mardi 2 avril pour "évaluer les mesures à prendre, y compris le retrait de notre équipe de football A de la Super League, sur la base des événements survenus lors du match de Super League disputé dans la nuit du 17 mars 2024 et des récents événements du football turc", peut-on lire dans un communiqué.

**LIVERPOOL**

**KLOPP REMBARRE UN JOURNALISTE**

Habituellement blagueur et adepte des bons mots, Jürgen Klopp n'était pas d'humeur badine dimanche après l'élimination de Liverpool contre Manchester United (3-4 ap) en quarts de finale de la FA Cup. L'entraîneur des Reds s'est agacé face à la question d'un journaliste danois.

"Normalement, l'intensité fait partie intégrante de votre jeu. Pourquoi est-ce devenu si difficile en prolongation ?", a demandé le reporter. "C'est une question un peu stupide", a rétorqué l'Allemand. "Surtout quand vous nous voyez jouer aussi souvent, vous pourriez ne jamais nous voir et dire : 'comment peuvent-ils encore avoir des ressources ?' Nous avons joué je ne sais combien de matchs (46, ndr). Je ne sais pas combien en a joué Manchester United (40, ndr)... C'est le sport. Je suis vraiment déçu par cette question, mais vous deviez penser qu'elle était bonne", a conclu le technicien de 56 ans, avant d'abréger la conférence de presse.

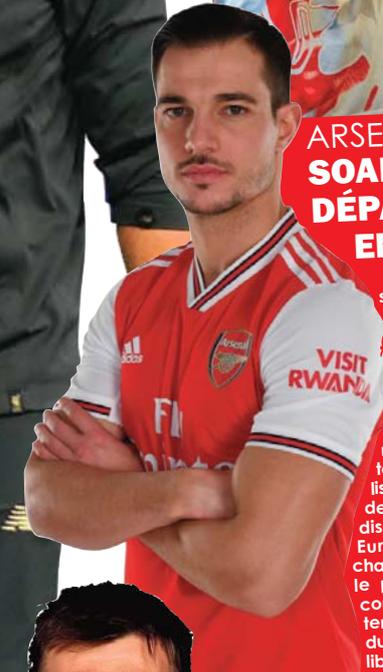
**DORTMUND MALEN A LA COTE EN ANGLETERRE**

Annoncé possible partant en fin de saison, Donyell Malen (25 ans, 33 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison) pourrait poursuivre sa carrière en Angleterre. En effet, Bild affirme que l'attaquant néerlandais intéresse Liverpool, Arsenal et Manchester United. Rien que ça ! Dans ce dossier, les Red Devils possèdent un avantage dans les négociations avec le BVB. Le club manunien pourrait proposer un échange entre Malen et Jadon Sancho (23 ans, 8 matchs et 1 but en Bundesliga avec Borussia Dortmund cette saison), qui revit en prêt chez les Marsupiaux depuis cet hiver.



**TOTTENHAM PRÊTÉ, WERNER SE VOIT RESTER**

Prêté depuis janvier par le RB Leipzig, Timo Werner (28 ans, 8 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) se sent bien à Tottenham. D'après les informations de Sky Sport Allemagne, l'attaquant allemand aimerait rester chez les Spurs à l'issue de la saison. Cela tombe bien puisque le club londonien se dit prêt depuis le début du mois de mars à lever son option d'achat fixée à 17 millions d'euros. Le média allemand précise que cette option devra être activée au plus tard avant le début de l'Euro 2024, qui débutera le 14 juin.



**ARSENAL SOARES, UN DÉPART ACTÉ EN JUIN**

Très peu utilisé cette saison, le latéral droit Cédric Soares (32 ans, 3 apparitions en Premier League cette saison) va quitter Arsenal au terme de l'exercice, à l'issue de son contrat, selon le journaliste Fabrizio Romano. Le Portugais reste toutefois pleinement focalisé sur les Gunners jusqu'au dernier jour de son bail, tandis que plusieurs clubs en Europe ont déjà ciblé le champion d'Europe 2016 pour le prochain mercato et le considèrent comme une potentielle très bonne option, du fait de son statut de joueur libre.



**INTER ACERBI, LA LIGUE OUVRE UNE ENQUÊTE**

Accusé d'avoir préféré des insultes racistes à l'encontre de son adversaire Juan Jesus lors du match Inter Milan - Naples (1-1) dimanche, le défenseur central nerazzurro Francesco Acerbi a démenti dans la presse italienne. Alors que le Brésilien maintient ses accusations, la Ligue italienne a décidé d'enquêter.

Sans surprise, l'instance a annoncé ce mardi avoir ouvert une enquête. "Après avoir pris connaissance du rapport arbitral, le juge sportif estime nécessaire que le procureur de la fédération enquête afin de déterminer ce qu'il s'est passé entre le joueur de Naples Juan Jesus et celui de l'Inter Milan Francesco Acerbi concernant les éventuelles expressions de discrimination raciale proférées par ce dernier", peut-on lire dans un communiqué.

Ecarté du rassemblement de l'équipe d'Italie pour les deux prochains matchs amicaux contre le Venezuela (21 mars) et l'Equateur (24 mars), Acerbi risque une suspension de 10 matchs si les insultes racistes sont avérées.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant Fayçal Laouer

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Le président de la République installe la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a installé, lundi, la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement, présidée par le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a installé, ce jour, la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement, présidée M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la Présidence de la République.

Il s'agit d'une haute instance chargée de trancher les recours présentés par les investisseurs", lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, le président de la République a souligné "l'intérêt particulier qu'il porte à ce domaine vital", saluant "les efforts consentis par le Conseil du renouveau économique algérien pour booster l'investissement, diversifier l'économie nationale et réduire la dépendance aux hydrocarbures".

Le président de la République s'est en outre félicité des "résultats de la co-



opération entre le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et le Conseil du renouveau économique algérien, qui a répondu fa-

vorablement à l'initiative de la baisse des prix des biens et produits de large consommation durant le mois sacré de Ramadhan", conclut le communiqué.

## Le président de la République reçoit le président du Mouvement El Bina

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi au siège de la Présidence de la République, le pré-

sident du Mouvement El Bina, M. Abdelkader Bengrina, indique un communiqué de la Présidence de la République.

## ALGÉRIE - SLOVAQUIE Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue slovaque

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, mardi, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères et des Affaires européennes de la République slovaque, M. Juraj Blahar, indique un communiqué du ministère.

A cet occasion, les deux parties ont

passé en revue "les efforts consentis par l'Algérie dans le cadre du Conseil de sécurité onusien pour faire cesser l'agression israélienne continue contre le peuple palestinien frère, et ont exprimé leur soutien à la priorité d'imposer un cessez-le-feu dans la bande de Gaza", ajoute la même source.

Sur le plan bilatéral, "les deux parties

sont convenues de tenir la prochaine session des concertations politiques entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays dans les plus brefs délais, soulignant la nécessité de renforcer et de consolider leurs relations conformément aux potentialités dont disposent les deux pays, notamment dans les domaines économique et commercial".

## ALGÉRIE - ONU

### Bendjama au Conseil de sécurité: le désarmement nucléaire est "un impératif moral"

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a souligné lundi à New York, que le désarmement nucléaire n'est pas simplement une obligation juridique mais un impératif moral", appelant notamment les Etats dotés d'armes nucléaires, à s'"engager de manière constructive" pour maintenir l'intégrité du régime du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

"Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, nous sommes profondément préoccupés par l'intensification des tensions internationales et la menace imminente d'une guerre nucléaire. Le désarmement nucléaire n'est pas simplement une obligation juridique mais un impératif moral puisque les armes nucléaires continuent de représenter la menace la plus grave pour l'humanité et pour sa survie", a déclaré l'ambassadeur Bendjama dans son allocution prononcée lors d'une

réunion du Conseil de sécurité sur le désarmement et la non prolifération nucléaire. "Les conséquences humanitaires catastrophiques de ces armes rappellent leurs effets dévastateurs. Nous sommes alarmés par l'absence de progrès dans le respect des engagements en matière de désarmement nucléaire, malgré les efforts de la plupart des Etats membres", a-t-il poursuivi.

Dans ce contexte, l'ambassadeur Bendjama a souligné que l'Algérie, en tant que défenseur constant du TNP "exhorte les Etats dotés d'armes nucléaires à honorer leurs obligations au titre de l'article VI et à prendre des mesures concrètes en faveur du désarmement nucléaire". L'Algérie, a-t-il, enchaîné, "appelle également les parties non signataires du TNP à adhérer sans délai et sans conditions au Traité en tant que parties non dotées d'armes nucléaires". M. Bendjama a, en outre, affirmé que l'incapacité de parvenir à un

consensus lors des deux précédentes conférences d'examen du TNP "constitue une préoccupation majeure". "Nous implorons tous les Etats parties, en particulier les Etats dotés d'armes nucléaires, de s'engager de manière constructive pour maintenir l'intégrité du régime du TNP", a-t-il encore dit à ce propos. Par ailleurs, l'Algérie "salue l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TPNW) et l'adoption de la +Déclaration de Vienne+ et du +Plan d'action de Vienne+", a déclaré le diplomate, soulignant l'"importance cruciale de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)".

L'ambassadeur Bendjama a tenu également à préciser que "les zones exemptes d'armes nucléaires sont des éléments essentiels vers un monde sans armes nucléaires". Et "en tant que l'un des premiers Etats africains à ratifier le Traité de Pelindaba, l'Algérie reste fermement at-

tachée à sa mise en œuvre". "Nous soulignons également l'impératif d'établir une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient et saluons la convocation réussie de la Conférence des Nations unies consacrée à cet objectif", a encore indiqué M. Bendjama. L'ambassadeur a en outre souligné que la condamnation exprimée par les membres participants à cette Conférence, dénonçant les menaces nucléaires de l'entité sioniste, "en particulier la menace d'utiliser des armes nucléaires sur Gaza, doit se traduire par des actions concrètes".

A cet effet, l'Algérie "appelle à un instrument juridique contraignant sur les garanties de sécurité négociées pour tous les Etats non dotés d'armes nucléaires et à la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles, y compris les stocks", a conclu le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU.

## ARMÉE NATIONALE POPULAIRE Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite au Commandement des Forces navales (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, mardi, une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces navales, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans la dynamique de ses visites aux différentes composantes de l'Armée nationale populaire durant le mois sacré de Ramadan, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué ce mardi 19 mars 2024, une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces navales, où il a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels", précise la même source.

Après la cérémonie d'accueil, donnée par le Général Mahfoudh Benmadah, Commandant des Forces navales, le Général d'Armée a observé "un moment de recueillement à la mémoire du valeureux Chahid Soudani Boudjemaa, dont le siège du Commandement des Forces navales porte son nom et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhad". Par la suite, le Général d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres et le personnel du Commandement des Forces navales, au cours de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée à toutes les écoles et unités des Forces navales via visioconférence.

Le Chef d'Etat-major de l'ANP a, à cette occasion, exprimé à l'assistance ses vœux à l'occasion de la Fête de la Victoire correspondant au 19 mars de chaque année, en l'invitant à se recueillir à la mémoire de tous les martyrs de l'Algérie, note le communiqué. "Au moment où notre cher pays célèbre l'anniversaire de la fête de la Victoire, correspondant au 19 mars de chaque année, le devoir nous interpelle pour s'incliner avec respect et humilité à la mémoire de nos vertueux Chouhada, qui se sont succédé dans la Chahada depuis que le colonialisme abject a foulé la terre de l'Algérie, ainsi qu'à la mémoire des martyrs du devoir national qui se sont levés contre le terrorisme barbare, en faisant montre d'un grand patriotisme et d'un courage exceptionnel et ont consenti le sacrifice suprême pour préserver l'indépendance de l'Algérie et son caractère républicain", a-t-il indiqué.

Le Général d'Armée a également affirmé que les cadres et le personnel des Forces navales algériennes "doivent atteindre les plus hauts niveaux de préparation en faisant preuve de rigueur dans l'exécution des missions assignées". "Compte tenu de la spécificité des missions confiées aux Forces navales, liées à la position géographique privilégiée de notre pays, qui donne sur le bassin occidental de la Méditerranée, historiquement marqué par son caractère stratégique et vital, non seulement comme étant une route principale du commerce international et un carrefour humain, mais aussi en tant que terrain de compétition militaire et stratégique entre les puissances influentes dans le monde", a-t-il souligné. De ce fait, "il devient impératif pour nos Forces navales, en tant que composante essentielle du Corps de bataille de l'ANP, d'exécuter les missions qui leur sont confiées, en veillant à une préparation optimale, et en faisant preuve de détermination et de responsabilité", a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a exhorté, à ce propos, les personnels à "poursuivre les efforts pour développer et moderniser les capacités de combat des Forces navales".

"Mu par ce sens de la responsabilité, il est de mon devoir de vous rappeler aujourd'hui la nécessité de poursuivre les progrès que nous avons réalisés ensemble au cours des dernières années, dans l'objectif de relever le défi de la professionnalisation et d'accroître les capacités de combat, ainsi que les aptitudes opérationnelles de nos Forces navales, notamment à travers le développement d'une industrie navale locale et la construction de bâtiments de guerre avec des mains algériennes", a-t-il mentionné. A l'issue de la rencontre, le Général d'Armée a écouté les interventions des personnels du Commandement des Forces navales avant de leur donner des instructions et des orientations dans leur domaine de compétence, conclut le communiqué.